



PLAN LOCAL D'URBANISME

BILAN DE CONCERTATION

Arrêté en Conseil Municipal le 24 juin 2024

Par délibération n°0104 du 6 juillet 2020, le conseil municipal a prescrit le lancement de la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme d'Evian-les-Bains et a défini les modalités de la concertation conformément aux articles L.103-2 et suivants du Code de l'Urbanisme.

Les modalités de concertation prescrites ont été les suivantes :

- les études et le projet de Plan Local d'Urbanisme ont été tenus à la disposition du public aux services techniques pendant toute la durée de la révision du Plan Local d'Urbanisme,
- le dossier a été constitué et complété au fur et à mesure de l'avancement des études,
- le public a pu en prendre connaissance aux jours et heures habituelles d'ouverture de des Services techniques et faire connaître ses observations en les consignant dans le registre ouverts à cet effet,
- le public a pu faire part de ses observations auprès de l' élu en charge de l'urbanisme lors de permanences ou de rendez-vous,
- le début de la mise à disposition du dossier et les permanences susvisées a fait l'objet d'une information au public,
- les études du P.L.U. ont fait l'objet d'informations dans le bulletin municipal et sur le site internet de la Commune,
- une exposition a été organisée aux Services Techniques,
- au moins 2 réunions publiques ont été prévues et tenues.

En marge, les élus membres de la commission cadre de vie et urbanisme, ont pu participer à des ateliers pilotés par le CAUE à notre demande et ayant permis de faire des études septiques sur deux entrées de ville, Anna de Noailles (Ouest) et Avenue d'Abondance (Est), sur le quartier autour du Palais des Festivités avec une réflexion sur la future désaffectation de la Caserne des Pompiers, et plus globalement nous permettre de proposer un document cadre pour définir une stratégie urbaine affirmée. Document restitué le 12 mai 2021.

• 1. LE DEROULEMENT DE LA CONCERTATION

Pendant toute la procédure de révision du PLU, nous avons renseigné et recueilli les remarques de la population selon les moyens prévus par la délibération de prescription de la révision. Celle-ci a été affichée en mairie à sa parution.

• Réunions publiques et débats publics

Trois réunions publiques suivies de débats ont été organisées les 9 novembre 2021, 7 novembre 2023 et 25 avril 2024. Elles s'adressaient à la population dans sa globalité.

Ces réunions ont été organisées selon quelques principes visant à améliorer la qualité des débats :

- Mettre en place un dialogue ouvert : après une présentation par le bureau d'études, les élus et les techniciens de la commune, les participants étaient invités à formuler leurs observations, poser des questions auxquelles les élus présents (ou le bureau d'études lorsqu'il s'agissait de questions « techniques ») apportaient des réponses.
- Mettre l'accent sur une communication claire et un travail pédagogique visant à rendre accessible un maximum de notions techniques.
- Informer de la mise en ligne des documents sur le site internet de la commune.

- **Réunions publiques générales sur le diagnostic, le PADD, la déclinaison règlementaire :**

Des réunions publiques portant sur le contenu du diagnostic, du PADD et sa déclinaison règlement du PLU ont été organisées, pour présenter les grandes lignes du diagnostic, les enjeux en découlant, les orientations du PADD, et leurs déclinaisons règlementaires au sein du zonage, du règlement et des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP). Ces réunions ont été annoncées par voie d'affichages, par voie de presse et réseaux sociaux de la commune

Les habitants pouvaient réagir à la suite des présentations et par la voie du registre de concertation mis à disposition au guichet unique de la Mairie.

Chacune de ces réunions a été organisée dans la grande salle du Palais des Festivités. Des publications ont été réalisées sur les outils digitaux, sites internet et communiquées de presse (voir les documents joints en annexes).

Etaient présent lors de ces réunions Madame Le Maire, l'Adjoint au maire à l'Urbanisme, l'ensemble des élus de la commission, le Service Urbanisme, le Directeur des Services Technique et le bureau d'études qui accompagne la commune dans la révision du document ainsi que le service Urbanisme.

- Réunion publique du 9 novembre 2021 ;

Cette réunion publique a été l'occasion de présenter le diagnostic du territoire réalisé par le bureau d'étude, les grandes tendances démographiques, économiques et environnementales ainsi que les divers enjeux qui en ressortent. Les prémices des grandes orientations du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) ont également été présentées ce qui a permis de procéder à un échange avec les participants ainsi que de commencer à envisager la suite à donner à ces données et orientations.

- **Ateliers de concertations**

Des ateliers de concertation ont été organisés :

Le 8 juin 2022 pour le Quartier du Centre-ville,

Le 8 juin 2022 pour le quartier de la Lèchère,

Le 14 juin 2022 pour le Quartier Grottes,

Le 15 juin 2022 pour le Quartier du Bennevy/Détanche,

Le 20 juin 2022 pour le Quartier des Haut d'Evian.

162 personnes ont participé sur les 5 dates

Les Thèmes fort identifiés ont concerné les besoin **mobilités** douces sans pour autant pouvoir se passer de la voiture, les **espaces verts** et leur nécessaire préservation, les **Services** en tension tels que sur le suivi médical ou la gestion des déchets et l'évolution de l'**habitat** avec la nécessité d'aller sur une densification soutenable à l'échelle du quartier et préservation d'éléments identitaires

- Réunion publique du 7 novembre 2023 ;

Cette réunion publique a été l'occasion de présenter la prise en compte des éléments majeurs retenus lors des ateliers de concertation tenus dans chaque quartier et de présenter le diagnostic spécifique sur le quartier de Thony et le choix de s'orienter vers l'accompagnement d'une nouvelle centralité.

Le PADD (Projet d'Aménagement et Développement Durable) a été consolidé avec Thony et confirmé sur les autres enjeux pour être débattus de nouveau en conseil municipal le 28 novembre.

- Réunion publique du 25 avril 2024 ;

L'objet de la réunion a été de revenir sur l'ensemble des travaux menés lors de la révision du PLU et d'accentuer les propos sur la présentation des évolutions réglementaires du document et la traduction des orientations du PADD en outils règlementaires pour mettre en œuvre le projet.

Le nouveau plan de Zonage a été présenté ainsi que les documents l'accompagnant tels que les OAP (Orientation d'Aménagement Programmée) de mutation, OAP pour les trames Verte, Bleu et Noire, OAP Mobilité, OAP, pour la préservation des équipements touristiques, OAP pour la préservation et renforcement du commerce et de l'artisanat, et enfin OAP pour la protection du patrimoine

- **Des permanences dédiées**

En marge de cette réunion du 25 avril 5 dates de permanences dédiées de deux heures ont permis la tenue d'une vingtaine de rendez-vous d'échange et compréhension. Il a s'agit des 22 et 27 mai puis 4, 10 et 17 juin 2024.

- **Le registre matériel**

Un registre de concertation a été mis à disposition des habitants pour recueillir leurs observations et interrogations.

Ouvert le 29 octobre 2021 il a permis de recueillir les doléances de propriétaire sur leurs souhaits d'évolution ou de préservation de leur parcelles ou voisinage direct, sur la nécessité de préserver les espaces verts existants au cœur des quartiers. Le registre a également permis à l'association créée en réaction au déploiement du réseau de chaleur de s'exprimer et s'opposer à l'urbanisation en cours sur le Haut d'Evian et enfin le collectif du quartier des Grottes, qui souhaite être associé à l'évolution possible du quartier.

- **La concertation de personnes publiques associées :**

En ce qui concerne la concertation avec les personnes publiques associées (PPA), la ville a fait le choix du partenariat ; l'objectif était d'anticiper au maximum, en amont de leur sollicitation officielle, à travers des échanges à chaque étape de l'élaboration du projet de PLU en les sollicitant régulièrement sur leurs sujets respectifs, notamment la Direction Départementale des Territoires de Haute-Savoie, la Chambre d'Agriculture, le SIAC, la CCPEVA. Les documents ont été envoyés avant chaque réunion aux différentes personnes publiques associées à chaque étape de l'élaboration, en dehors du cadre strictement réglementaire, afin de permettre un échange constructif sur les différents éléments présentés au cours de la réunion.

2 Réunions des personnes publiques associées ont été organisées,

- Une réunion le 9 novembre 2021 et une seconde réunion le 24 mars 2022

Ces réunions avaient pour objet la présentation des éléments de Diagnostic, avec présentation du contexte communal global ainsi que les diverses thématiques qui ont irriguées le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme. Ainsi que les différents éléments du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du PLU.

- Une réunion le 25 avril 2024

Cette réunion a permis de présenter la traduction du PADD en outils règlementaires et d'insister sur les évolutions du document (zonage, règlement écrit, OAP).

Les personnes publiques associées ont pu communiquer leurs remarques durant les réunions ou par courrier avant ou après ces dernières.

Au-delà des réunions PPA, plusieurs échanges techniques avec les partenaires ont pu être réalisés afin de partager les informations au fil de l'eau et de réajuster certains éléments du projet.

Présentation des avancées du Plan Local d'Urbanisme en Commissions

Les différentes commissions de préparation des conseils municipaux ont été mises à profit afin de partager et présenter les avancées du projet de révisions aux élus du Conseil Municipal.

Pour la commission cadre de vie, aménagement du territoire, urbanisme et mobilité :

- Le 30 juin 2020 en marge de l'installation de la commission à la sortie du premier confinement nous avons procédé à la présentation de la procédure de révision,
- Le 16 février 2021 nous avons procédé à la présentation du dossier de « porté à connaissance » de l'Etat,
- Le 20 avril 2021 : le partage sur le choix du cabinet qui nous a accompagné avec la participation préalable à l'audition de trois cabinets en visio,
- Le 23 juin 2021 la présentation du document stratégique proposé par le CAUE et clôturant la série d'atelier déployé sur les 6 mois préalables,
- Le 2 novembre 2021 la présentation du diagnostic et travail sur le PADD à proposer,
- Le 7 décembre 2021 la présentation du PADD à débattre en conseil municipal du 13 décembre,
- Le 24 mai 2022 le partage sur le contenu des ateliers participatifs dans les quartiers,
- Le 6 septembre 2022 la présentation du bilan des ateliers de concertation,
- Le 25 octobre 2022 la présentation des orientations sur l'OAP mobilité, les secteurs identifiés de mutation et le calendrier de travail avec le cabinet
- Les 21,28 mars et les 4, 18 et 25 avril 2023 pour travailler sur le plan de zonage, enveloppe urbaine, dents creuses, quartier de Thony et contenu du questionnaire dédié et ateliers élus.
- Le 4 juillet, la présentation du dossier de Thony
- Les 25 juillet et 1^{er} août le travail sur les OAP hors secteur de Thony et OAP TVBN
- Le 6 novembre 2023 la présentation du PADD ayant évolué avec la centralité de Thony à débattre en conseil municipal du 28 novembre,
- Les 20 février et 9 avril 2024 des séances de travail sur les enjeux de corrections réglementaire, la finition du plan de zonage, présentation du recollement des fiches patrimoines, présentation des fiches sur la trentaine d'OAP

Pour le conseil municipal :

En complément des communications de comptes rendus des séances mentionnées ci avant,

- Séance du 6 juillet 2020 pour lancer la procédure de révision
- Séance du 13 décembre 2021 pour la présentation et débat du PADD
- Séance du 28 novembre 2023 pour la présentation du PADD corrigé des travaux réalisés en commission et ateliers en prenant en compte Thony et second débat du PADD

Les articles et parutions :

Afin de communiquer sur le lancement de la révision du Plan Local d'Urbanisme, un dossier en double-page est paru dans le journal communal n°61 du mois de février-mai 2022 (annexe 1), résumant les enjeux, étapes ainsi que le cadre juridique dans lequel s'inscrit tout projet de révision d'un PLU. Un calendrier prévisionnel venait compléter le dossier afin de donner une vision claire des temporalités données à cette révision. L'article élaboré en commun entre le service urbanisme et le service communication permettait d'informer de manière claire les administrés

des objectifs de cette révision. Le journal communal est disponible dans les divers bâtiments ouverts au public et est distribué dans des boîtes aux lettres à travers la ville. Il est également disponible de façon dématérialisée sur le site internet de la ville.

Le numéro 62 de Juin -Septembre 2022a permis de préciser le calendrier présenter les ateliers participatifs.

Le numéro 66 de novembre-février 2024 a permis sur une double page encore de resumer le PADD, les futurs documents construisant le PLU et de confirmer les dates d'arrêt de projet.

De plus, chaque réunion publique a été annoncée par des publications dans le magazine, comme rappelé précédemment.

Ainsi des articles et parutions ont ponctué toute la phase de révision du PLU par voie de presse, ainsi que sur la page facebook dédiée à la commune (cf. Annexes 3) ; relatant le lancement de la révision du PLU, la tenue des réunions publiques, en plus des publications légales obligatoires :

- Diverses parutions dans le Messenger et Dauphiné, journal communal, à diverses dates et dans divers numéros (cf. annexes 2 jointes).
- Une parution dans le Dauphiné du 12 novembre 2021 et 6 janvier 2022 pour le Messenger afin de promouvoir le lancement de la concertation et la phase d'élaboration du PADD,
- Des affichages pour annoncer les différentes réunions publiques,
- Six parutions dans le Dauphiné et le Messenger, (cf. annexes 2),

● 2. LA SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS RECUEILLIES ET LEUR PRISE EN COMPTE DANS LE PROJET DE PLU.

Toutes les demandes consignées dans le registre, les observations formulées en réunions publiques ou lors des permanences, les lettres reçues, ont été étudiées le cas échéant tant qu'elles concernaient la procédure, qu'elles étaient conformes à l'intérêt général, qu'elles ne remettaient pas en cause les orientations du PADD et qu'elles étaient cohérentes avec la démarche de projet mise en place à l'échelle de l'ensemble de la commune.

● 3. CONCLUSIONS

La concertation s'est tenue de manière continue durant toute la phase d'élaboration du projet de PLU.

Les élus du territoire ont tenu à associer l'ensemble de la population, ainsi que les personnes publiques intéressées, notamment par l'intermédiaire de réunions publiques ou techniques régulières, par la publication d'articles, la mise en ligne de documents à destination des personnes qui ne pouvaient ou ne souhaitaient pas se déplacer.

Les modalités de concertation prévues par le conseil municipal ont été respectées tout au long de la procédure. Chacun de ces outils s'est avéré opérant puisqu'ils ont tous permis, chacun à leur manière, d'informer, de débattre ou de communiquer.

Globalement il en ressort une participation de la population, que ce soit en termes de personnes présentes et de pertinence des remarques faites aux réunions publiques. Le registre n'a pas donné lieu à consignation de remarques.

La mise à disposition des différents documents a permis aux habitants et extérieurs qui le souhaitaient de prendre connaissance de l'évolution et des orientations du futur document d'urbanisme de la commune et de formuler des remarques, souvent orales, sur ce dernier, voire d'alerter sur le devenir de certains terrains qui avaient vocation à voir leur destination changer.

L'ensemble du dispositif de concertation a permis d'enrichir le projet de Plan Local d'Urbanisme désormais constitué et susceptible d'être arrêté en conseil municipal.

Une fois le projet arrêté, il sera soumis pour avis aux personnes publiques associées puis proposé aux habitants de la commune en enquête publique.

- **4. ANNEXES**

Annexe 1 – Actualités web et publications Facebook

Annexe 2 : Articles de presse

- 1_ La révision du PLU présentée au public-Dauphiné libéré 12 novembre 2021
- 2_ Révision du PLU_ quels enjeux-Article Messenger 6 janvier 2022
- 3_ Des ateliers pour participer à l'élaboration du PLU-Article Dauphiné libéré 6 juin 2022
- 4_ Révision du PLU- l'atelier des hauts clôture la consultation des quartiers-Article Dauphiné 23 juin 2022
- 5_ Le PLU en cours de révision-Article Messenger 25 août 2022
- 6_ Le PADD toiletté-Article Dauphiné 2 décembre 2023
- 7_ Révision du PLU de la ville d'Evian dernière réunion publique jeudi 25 avril-Radio plus
- 8_ Dernière réunion publique pour le PLU-Article Dauphiné 22 avril 2023

Annexe 3 : Articles du journal municipal

- Journal municipal Evian Nouvelle 61 fév.- mai 2022- révision du PLU
Journal municipal Evian Nouvelle 62 juin-sept. 2022 - une révision dans la concertation
Journal municipal Evian Nouvelle 66 nov.- fév. 2024 - le PADD débattu

Annexe 4 : Concertation citoyenne du secteur Thony

- **4. ANNEXES**

- Annexe 1 - Actualités web et publications Facebook**

- Annexe 2 – Articles de presse

- Annexe 3 – Articles du journal municipal

- Annexe 4 – Concertation citoyenne du secteur Thony

Révision du plan local d'urbanisme (PLU) : dernière réunion publique jeudi 25 avril

Accueil / Actualités / Révision du plan local d'urbanisme (PLU) : dernière réunion publique jeudi 25 avril

URBANISME

Publié le 07 mai 2024

Mis en œuvre par délibération du conseil municipal depuis le 6 juillet 2020, la révision du plan local d'urbanisme (PLU) se termine à l'issue d'un important travail animé par une consultation publique via des ateliers et débats.

Le projet d'aménagement et de développement durable a été validé par le conseil municipal le 28 novembre 2023.

Afin de présenter le projet qui sera proposé au conseil municipal avant l'été, fin juin, et porter à la connaissance les choix stratégiques de la commune, une troisième et dernière réunion publique aura lieu le jeudi 25 avril à 18h30 au palais des festivités.

Elle permettra de présenter comment la ville met en œuvre les objectifs du SCoT, tout en préservant la commune de la pression foncière et immobilière due à son statut de ville centre transfrontalière.

Cette dernière réunion publique est une étape importante pour comprendre le nouveau zonage, le règlement associé et la programmation et le plan d'aménagement des mutations que nous subies ces dernières années.

Ce sera l'occasion de recueillir les observations des parties prenantes avant que le PLU ne soit officiellement arrêté et soumis à enquête publique.

Cette réunion donnera les clés de lecture et de compréhension de ce document stratégique pour les 10 prochaines années.

[Pour en savoir plus](#)

[← Article précédent](#)

[Retour](#)



NEWSLETTER

Consultez la dernière version

Mail 2024

REJOIGNEZ-NOUS

sur les réseaux



#EVIAN

Ville d'Évian

Rue de la Source de
Clémencey

Comment se rendre à
Clémencey

ANNUAIRE COMMERCES

ANNUAIRE DES
ASSOCIATIONS

Permanences PLU

Accueil / Événements / Permanences PLU

PLU

Suite à la présentation du PLU le 25 avril dernier, des permanences destinées aux habitants et propriétaires riverains seront ouvertes aux Services techniques de mi-mai à mi-juin.

Sur rendez-vous au 04 50 83 10 91.

PERMANENCES PLU



Informations pratiques

Date

17 mai 2024
22 mai 2024
27 mai 2024
04 juin 2024
10 juin 2024
17 juin 2024

Lieu

Direction des Services
techniques
22 chemin des Noisetiers
74500 Evian

Sur rendez-vous :

04 50 83 10 91

Horaires

De 18h à 20h.



Evian
tourisme & congrès



POYS D'EVIAN
VALLÉE D'ABONDANCE



NEWSLETTER

Consultez la dernière version

Mai 2024

REJOIGNEZ-NOUS

sur les réseaux



#EVIAN 🍷



Ville d'Evian.

3 j · 🌐



🌟 [PERMANENCES PLU]

Suite à la présentation du **PLU** le 25 avril dernier, des permanences destinées au habitants et propriétaires riverains seront ouvertes aux Services techniques de mi-mai à mi-juin **DE 18H À 20H**.

SUR RENDEZ-VOUS AU 04 50 83 10 91.

- ✓ Vendredi 17 mai 2024
- ✓ Mercredi 22 mai 2024
- ✓ Lundi 27 mai 2024
- ✓ Mardi 4 juin 2024
- ✓ Lundi 10 juin 2024
- ✓ Lundi 17 juin 2024

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

22 chemin des Noisetiers - 74500 Evian

[#permanencespluevian](#) [#pluevian](#) [#servicestechniquesevian](#)
[#urbanismeevian](#) [#evian](#)





Ville d'Evian

16 avril à 19:00 · 🌐



📍 [RÉUNION PUBLIQUE]

Rendez-vous jeudi **25 AVRIL** à **18H30** au Palais des festivités pour la dernière réunion publique portant sur la **RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)**.

PLUS D'INFOS 🖱️ <https://vu.fr/kDEXp>

#reunionpubliqueevian #revisionpluevian #planlocalurbanisme #urbanismeevian
#servicestechniqueevian #evian



www.ville-evian.fr

Participez à la révision du PLU



20

LUNDI 20 JUIN 2022 DE 18:30 À 20:30

Participez à la révision du plan local d'urbanisme !

14 jun 2022 15 jun 2022 20 jun 2022 +2

À propos

Discussion

Inviter

Détails

1 personne a répondu

Évènement de Ville d'Evian

Durée : 2 h

Public · Tout le monde sur ou en dehors de Facebook

Dans le cadre de la révision du PLU, la Ville met en place une démarche participative en ateliers de rencontre avec les habitants par quartiers.

L'agence Nalisse animera ces ateliers.

Ils auront lieu, de 18h30 à 20h30, aux dates et dans les lieux suivants :

- Mardi 7 juin : Quartier du Centre ville (Espace Brunnarius, rue du Port).
- Mercredi 8 juin : Quartier de La Lechère (Espace Brunnarius, rue du Port).
- Mardi 14 juin : Quartier des Grottes et Grande rive (école du Mur blanc, cantine).
- Mercredi 15 juin : Quartier du Bennevy et Détanche (école de la Détanche).
- Lundi 20 juin : Quartier des Hauts d'Evian (école des Hauts).

Plus d'infos : <https://ville-evian.fr/fr/plu/revision-du-plu> Voir moins

Causes

Invités

0

Ont participé

Int

Inviter vos followers



Philippe Perrin



Ze Bowiesyl



Amélie Maudens Chartier

Partager dans des groupes



Évian-les-Bains: entraide, partage et l
Groupe (Privé) · 19 K membres



Solidarité à nos producteurs locaux / C
Groupe (Public) · 195 membres

Participez à la révision du **PLU**



20

LUNDI 20 JUIN 2022 DE 18:30 À 20:30

Participez à la révision du plan local d'urbanisme !

14 jun 2022 15 jun 2022 20 jun 2022 +2

À propos

Discussion

Inviter

Détails

1 personne a répondu

Évènement de Ville d'Evian

Durée : 2 h

Public · Tout le monde sur ou en dehors de Facebook

Dans le cadre de la révision du PLU, la Ville met en place une démarche participative en ateliers de rencontre avec les habitants par quartiers.

L'agence Nalisse animera ces ateliers.

Ils auront lieu, de 18h30 à 20h30, aux dates et dans les lieux suivants :

- Mardi 7 juin : Quartier du Centre ville (Espace Brunnarius, rue du Port).
- Mercredi 8 juin : Quartier de La Lechère (Espace Brunnarius, rue du Port).
- Mardi 14 juin : Quartier des Grottes et Grande rive (école du Mur blanc, cantine).
- Mercredi 15 juin : Quartier du Bennevy et Détanche (école de la Détanche).
- Lundi 20 juin : Quartier des Hauts d'Evian (école des Hauts).

Plus d'infos : <https://ville-evian.fr/fr/plu/revision-du-plu> Voir moins

Causes

Invités

0
Ont participé

Int

Inviter vos followers



Philippe Perrin



Ze Bowiesyl



Amélie Maudens Chartier

Partager dans des groupes



Évian-les-Bains: entraide, partage et l
Groupe (Privé) · 19 K membres



Solidarité à nos producteurs locaux / l
Groupe (Public) · 195 membres

Participez à la révision du PLU



20

LUNDI 20 JUIN 2022 DE 18:30 À 20:30

Participez à la révision du plan local d'urbanisme !

14 jun 2022 15 jun 2022 20 jun 2022 +2

À propos

Discussion

Invite

Détails

1 personne a répondu

Évènement de Ville d'Evian

Durée : 2 h

Public · Tout le monde sur ou en dehors de Facebook

Dans le cadre de la révision du PLU, la Ville met en place une démarche participative en ateliers de rencontre avec les habitants par quartiers.

L'agence Nalisse animera ces ateliers.

Ils auront lieu, de 18h30 à 20h30, aux dates et dans les lieux suivants :

- Mardi 7 juin : Quartier du Centre ville (Espace Brunnarius, rue du Port).
- Mercredi 8 juin : Quartier de La Lechère (Espace Brunnarius, rue du Port).
- Mardi 14 juin : Quartier des Grottes et Grande rive (école du Mur blanc, cantine).
- Mercredi 15 juin : Quartier du Bennevy et Détanche (école de la Détanche).
- Lundi 20 juin : Quartier des Hauts d'Evian (école des Hauts).

Plus d'infos : <https://ville-evian.fr/fr/plu/revision-du-plu> Voir moins

Causes

Invités

0

Ont participé

Inviter vos followers



Philippe Perrin



Ze Bowiesyl



Amélie Maudens Chartier

Partager dans des groupes



Évian-les-Bains: entraide, partage
Groupe (Privé) · 19 K membres



Solidarité à nos producteurs locaux
Groupe (Public) · 195 membres

Participez à la révision du **PLU**



20

LUNDI 20 JUIN 2022 DE 18:30 À 20:30

Participez à la révision du plan local d'urbanisme !

14 jun 2022 15 jun 2022 20 jun 2022 +2

[À propos](#) Discussion

✉ Inviter

Détails

- 1 personne a répondu
- Évènement de Ville d'Evian
- Durée : 2 h
- Public · Tout le monde sur ou en dehors de Facebook

Dans le cadre de la révision du PLU, la Ville met en place une démarche participative en ateliers de rencontre avec les habitants par quartiers.

L'agence Nalisse animera ces ateliers.

Ils auront lieu, de 18h30 à 20h30, aux dates et dans les lieux suivants :

- Mardi 7 juin : Quartier du Centre ville (Espace Brunnarius, rue du Port).
- Mercredi 8 juin : Quartier de La Lechère (Espace Brunnarius, rue du Port).
- Mardi 14 juin : Quartier des Grottes et Grande rive (école du Mur blanc, cantine).
- Mercredi 15 juin : Quartier du Bennevy et Détanche (école de la Détanche).
- Lundi 20 juin : Quartier des Hauts d'Evian (école des Hauts).

Plus d'infos : <https://ville-evian.fr/fr/plu/revision-du-plu> **Voir moins**

Causes

Invités

0
Ont participé

Inviter vos followers

-  Philippe Perrin
-  Ze Bowiesyl
-  Amélie Maudens Chartier

Partager dans des groupes

-  Évian-les-Bains: entraide, partage
Groupe (Privé) · 19 K membres
-  Solidarité à nos producteurs locaux
Groupe (Public) · 195 membres

Participez à la révision du PLU



20

LUNDI 20 JUIN 2022 DE 18:30 À 20:30

Participez à la révision du plan local d'urbanisme !

14 jun 2022 15 jun 2022 20 jun 2022 +2

À propos

Discussion

Inviter

Détails

1 personne a répondu

Évènement de Ville d'Evian

Durée : 2 h

Public · Tout le monde sur ou en dehors de Facebook

Dans le cadre de la révision du PLU, la Ville met en place une démarche participative en ateliers de rencontre avec les habitants par quartiers.

L'agence Nalisse animera ces ateliers.

Ils auront lieu, de 18h30 à 20h30, aux dates et dans les lieux suivants :

- Mardi 7 juin : Quartier du Centre ville (Espace Brunnarius, rue du Port).
- Mercredi 8 juin : Quartier de La Lechère (Espace Brunnarius, rue du Port).
- Mardi 14 juin : Quartier des Grottes et Grande rive (école du Mur blanc, cantine).
- Mercredi 15 juin : Quartier du Bennevy et Détanche (école de la Détanche).
- Lundi 20 juin : Quartier des Hauts d'Evian (école des Hauts).

Plus d'infos : <https://ville-evian.fr/fr/plu/revision-du-plu> Voir moins

Causes

Invités

0

Ont participé

Inviter vos followers



Philippe Perrin



Ze Bowlesyl



Amélie Maudens Chartier

Partager dans des groupes



Évian-les-Bains: entraide, partage
Groupe (Privé) · 19 K membres



Solidarité à nos producteurs locaux
Groupe (Public) · 195 membres

Participez à la révision du **PLU**



20

LUNDI 20 JUIN 2022 DE 18:30 À 20:30

Participez à la révision du plan local d'urbanisme !

14 jun 2022 15 jun 2022 20 jun 2022 +2

À propos

Discussion

Détails

1 personne a répondu

Évènement de Ville d'Evian

Durée : 2 h

Public · Tout le monde sur ou en dehors de Facebook

Dans le cadre de la révision du PLU, la Ville met en place une démarche participative en ateliers de rencontre avec les habitants par quartiers.

L'agence Nalisse animera ces ateliers.

Ils auront lieu, de 18h30 à 20h30, aux dates et dans les lieux suivants :

- Mardi 7 juin : Quartier du Centre ville (Espace Brunnarius, rue du Port).
- Mercredi 8 juin : Quartier de La Lechèrè (Espace Brunnarius, rue du Port).
- Mardi 14 juin : Quartier des Grottes et Grande rive (école du Mur blanc, cantine).
- Mercredi 15 juin : Quartier du Bennevy et Détanche (école de la Détanche).
- Lundi 20 juin : Quartier des Hauts d'Evian (école des Hauts).

Plus d'infos : <https://ville-evian.fr/fr/plu/revision-du-plu> Voir moins

Causes

Invités

0

Ont participé

Inviter vos followers

-  Philippe Perrin
-  Ze Bowiesyl
-  Amélie Maudens Chartier

Partager dans des groupes

-  **Évian-les-Bains: entraide,**
Groupe (Privé) · 19 K membres
-  **Solidarité à nos producteu**
Groupe (Public) · 195 membres

Participez
aux réunions
de quartiers !

Hauts d'Evian



www.ville-evian.fr



VENDREDI 3 MARS 2023 DE 18:00 À 20:00

Réunion de quartier des Hauts d'Evian (ouvert à tous)

À propos

Discussion

Inv

Détails

 4 personnes ont répondu

 Évènement de **Ville d'Evian**

 Durée : 2 h

 Public · Tout le monde sur ou en dehors de Facebook

Organisée par la Ville d'Evian.
Venez échanger avec Mme le Maire et vos élus.
Ecole des Hauts, 18h.
Accès libre.

Invités

1
Ont participé

Inviter vos followers



Philippe Perrin



Ze Bowiesyl



Amélie Maudens Chartier

Participez
aux réunions
de quartiers !

Détanche
Bennevy



www.ville-evian.fr



VENDREDI 10 MARS 2023 DE 18:00 À 20:00

Réunion de quartier Détanche-Bennevy (ouvert à tous)

[À propos](#) [Discussion](#)

Détails

1 personne a répondu

Évènement de **Ville d'Evian**

Durée : 2 h

Public · Tout le monde sur ou en dehors de Facebook

Organisée par la Ville d'Evian.

Venez échanger avec Mme le Maire et vos élus.

Ecole de la Détanche, 18h.

Accès libre.

Invités

1
Ont participé

Inviter vos followers



Philippe Perrin



Ze Bowiesyl



Amélie Maudens Chartier

Participez
aux réunions
de quartiers !

Centre



17

VENDREDI 17 MARS 2023 DE 18:00 À 20:00

Réunion de quartier du Centre (ouvert à tous)



À propos

Discussion

Inviter

Détails

3 personnes ont répondu

Évènement de **Ville d'Evian**

Durée : 2 h

Public · Tout le monde sur ou en dehors de Facebook

Organisée par la Ville d'Evian.

Venez échanger avec Mme le Maire et vos élus.

Ecole primaire du centre, 18h.

Accès libre.

Invités

1

Ont participé

Intéressés

Inviter vos followers



Philippe Perrin



Ze Bowiesyl



Amélie Maudens Chartier



Ville d'Evian

2 juin 2022 · 🌐

...

🌟 [ATELIERS PARTICIPATIFS PLU]

Dans le cadre de la révision du PLU, la Ville met en place une démarche participative en ateliers de rencontre avec les habitants par quartiers animés par l'agence [Nalisse](#).

Plus d'infos 🖱️ <https://ville-evian.fr/fr/plu/revision-du-plu>

#plu #Nalisse #revisionplu #evian

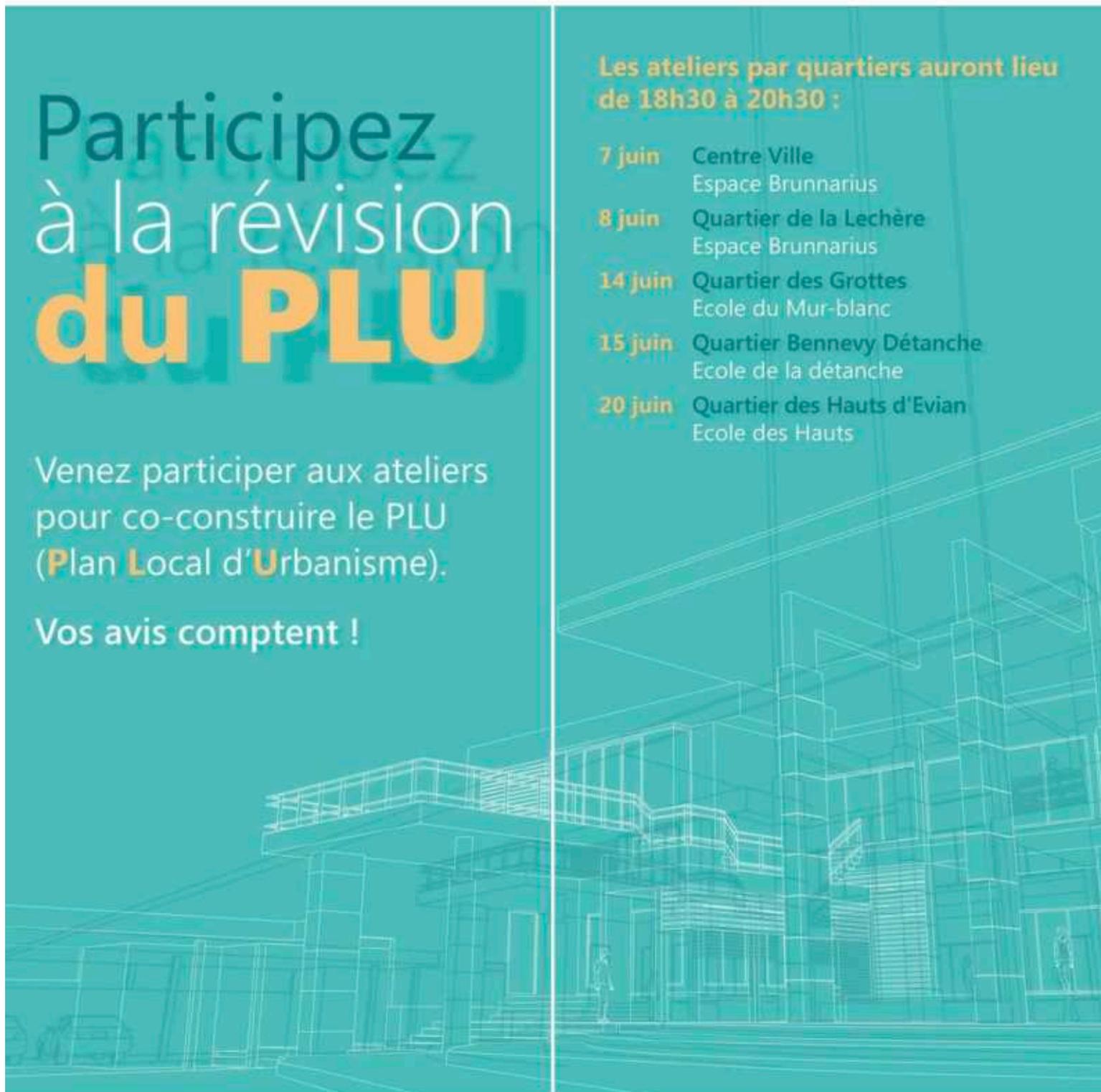
Participez à la révision du **PLU**

Venez participer aux ateliers
pour co-construire le PLU
(**P**lan **L**ocal d'**U**rbanisme).

Vos avis comptent !

Les ateliers par quartiers auront lieu de 18h30 à 20h30 :

- 7 juin** Centre Ville
Espace Brunnarius
- 8 juin** Quartier de la Lechèrè
Espace Brunnarius
- 14 juin** Quartier des Grottes
Ecole du Mur-blanc
- 15 juin** Quartier Bennevy Détanche
Ecole de la détanche
- 20 juin** Quartier des Hauts d'Evian
Ecole des Hauts





Ville d'Evian

28 octobre 2023 · 🌐



🌟 [RÉUNION PUBLIQUE]

Réunion publique de présentation du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) de la ville.

MARDI 7 NOVEMBRE à 18H30 au Palais des festivités.

Dans le cadre de la procédure de révision du PLU (plan local d'urbanisme), le PADD présente les objectifs et les orientations générales en ce qui concerne le développement urbanistique, mais aussi économique, social et environnemental de la commune.

Celui-ci a été corrigé pour tenir compte du quartier de Thony et des études réalisés ces 18 derniers mois et fera l'objet d'une nouvelle présentation.

L'accès est libre.

[#reunionpubliqueevian](#) [#pluevian](#) [#paddevian](#) [#evian](#)





Ville d'Evian

15 mars 2023 · 🌐



🌟 [CONCERTATION]

L'avenir d'Evian-les-Bains se construit ensemble !

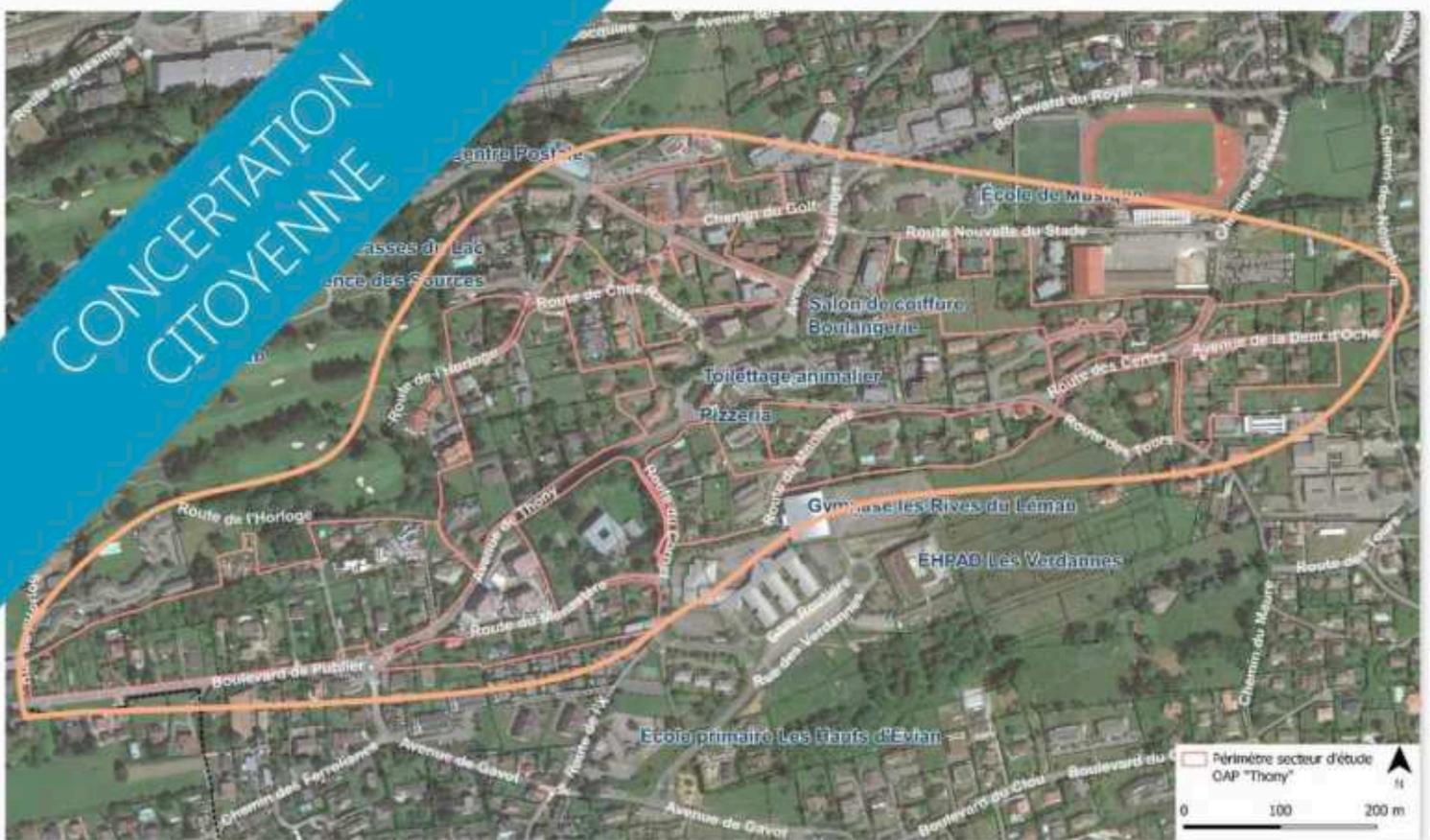
PARTICIPEZ À LA CONCERTATION CITOYENNE !

Donnez votre avis sur l'évolution du quartier de Thony et contribuez à la programmation d'un centre-bourg.

Questionnaire à renseigner en ligne ou à remettre en mairie avant le 11 avril 2023.

- **EN TÉLÉCHARGEMENT** 🖱️ <https://vu.fr/lwST>
- **EN LIGNE** 🖱️ <https://vu.fr/HTos>

#concertationcitoyenne #quartiertdehonyevian #evian



Questionnaire habitants - Mars / Avril 2023



- **4. ANNEXES**

Annexe 1 - Actualités web et publications Facebook

Annexe 2 – Articles de presse

Annexe 3 – Articles du journal municipal

Annexe 4 – Concertation citoyenne du secteur Thony

LE DAUPHINE

Lundi 8 novembre :

- Dans les coulisse du tournage du dernier clip de Royz

Mardi 9 novembre :

- Bonne affluence au salon de la création caritatif du Rotary Evian-Thonon
- Joséphine Le Foll Zins à l'atelier « Anima'ginaire » au Palais Lumière
- Carré Saillet : les travaux de terrassement sont presque achevés

Mercredi 10 novembre :

- L'avenue de la Gare rebaptisée avenue Marc-Francina
- Annulée cette année, le prochain carnaval aura lieu les vendredi 25 et samedi 26 février
- Les anciens caddies ont enfin pu tenir leur assemblée générale

Jeudi 11 novembre :

- Cluster Eau : deux jours de congrès sur les milieux aquatiques de montagne avec l'ESA

Vendredi 12 novembre :

- Commémoration du 11 novembre à Evian les Bains
- Le 51^e anniversaire de la disparition du général de Gaulle commémoré
- La révision du Plan Local d'urbanisme présentée au public
- En 1917, Evian accueillait des réfugiés du nord de la France

Samedi 13 novembre :

- La grande roue tournera à Lausanne pour le Bô Noël
- La voie ferrée du funiculaire en cours de maintenance approfondie par une société suisse
- Bourse aux skis, assemblée et préparation de la nouvelle saison pour le ski club

Dimanche 14 novembre :

- L'Orchestre philharmonique royal de Liège en concert le 27 novembre

LE MESSAGER

Jeudi 11 novembre :

- Une caserne qui va changer la vie es pompiers évianais
- L'ancien maire a désormais une avenue à son nom
- La rénovation du casino va débiter fin novembre

VOS COMMUNES

ÉVIAN-LES-BAINS

La révision du Plan local d'urbanisme présentée au public

Une réunion publique a permis de présenter aux Évianais, mardi 9 novembre, la révision du PLU et les documents qui encadrent le développement futur de la ville.

Après une présentation sur la mesure du PLU et de la chaufferie bois du quartier des Hauts la semaine dernière aux résidents massés dans une salle comble (notre édition du 6 novembre), la Ville a organisé une réunion publique de présentation de la révision globale de son PLU au Palais des festivités, mardi 9 novembre. La maire Josiane Lei et l'adjoint à l'urbanisme Jean-Pierre Aussido ont présenté les grandes lignes de cette révision nécessaire, avant de passer la parole aux deux spécialistes de l'urbanisme mandatés par la Ville du cabinet Villes et Architectures en Ateliers (VE2A), assistés par Acer Campestre, bureau d'études en environnement, et Aid observatoire pour la partie économique.

En préambule il a été rappelé aux habitants présents, moins nombreux que la semaine précédente, que l'augmentation de la population en ville se monte à une centaine de personnes par an. Elle doit donc adapter ses structures en tenant compte des consignes du nouveau Schéma de cohérence territoriale (Scot) de 2020 et des objectifs du développement durable notamment, pour accueillir cette augmenta-



(À gauche) Jean Guillard de l'opposition, a demandé que les constructeurs fassent l'objet de consignes environnementales écrites sur le PLU tout en déplorant l'absence de prise en compte des mesures « Eco quartier ». Photo Le D/L.C.B.

tion de population dont une partie répondra à la forte demande suisse. Au bilan actuellement, la Ville compte 85 % de logements collectifs et 15 % d'individuels dont 18 % de secondaires et 10 % vacants. Et enfin 24 % et 25 % (1 750) de logements sociaux.

8,5 hectares urbanisables en 20 ans

Le PLU se compose du rapport de présentation avec le diagnostic de l'état du territoire doté d'un volet de justification de l'ensem-

ble des orientations. Le Scot précise que la Ville ne pourra urbaniser que 8,5 hectares de terrain en 20 ans (Les Tours, Détanche, les Rives...), où il sera obligatoire de construire plus de 65 logements par hectare.

Ensuite vient le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) qui définit le projet politique de la Ville. On trouve également les Orientations d'aménagement et de programmation (OAP) pour encadrer les secteurs en développement. Le tout en conformité avec le nou-

veau Scot avant trois ans.

Les urbanistes ont présenté avec force détails, le diagnostic et les enjeux pour chaque secteur allant des équipements aux transports en passant par l'environnement, les mobilités douces et l'économie. De nombreuses questions et propositions ont émané de l'auditoire, pas toujours d'accord, en fin de présentation.

Claude BOUZIN

Pour en savoir plus : www.ville-evian.fr

ZOOM SUR

L'activité commerciale en ville

Les urbanistes ont intégré tous les paramètres à jour, allant de l'évolution de la population à l'économie en passant par l'environnement, imposés par les différentes lois et réglementations pour élaborer la révision du PLU.

Un des paramètres importants pour la population concerne l'économie locale dont les activités commerciales.

À ce jour, 265 cellules sont implantées dans le centre-ville, composées de 36 % de commerces, 28 % de cafés, hôtels et restaurants, de 28 % de services, avec 6 % de vacances. Au vu de ces chiffres, les urbanistes du cabinet VE2A tirent les conclusions suivantes :

« Le nombre de commerces important montre une bonne dynamique commerciale dans le centre avec une offre diversifiée en non alimentaire. De plus, l'offre de restauration est conséquente, illustrant l'importance de l'activité touristique. » Sur le taux de 6 % de vacance commerciale : « Le taux de vacance très faible correspond à une vacance conjoncturelle liée à la rotation des activités en centre-ville ».

ÉVIAN-LES-BAINS

En 1917, Évian accueillait des réfugiés du nord de la France

Claude Lermigeaux est responsable en Savoie d'une association de gens du nord de la France présents en terre savoyarde. À l'occasion du 11-Novembre, il a voulu rendre hommage à tous ceux qui ont aidé ces Français du nord, sous la botte allemande entre 1914 et 1918, et qui les ont accueillis à Évian à partir de 1917. Un monument à l'entrée de la ville a été dédié par ces gens du nord en 1921, en remerciement.

Durant quatre ans, ce seront plus de 500 000 femmes, enfants de moins de 16 ans et personnes âgées qui ont transité par Annemasse et Évian, expulsés par les

Allemands des départements occupés : « Ils ne voulaient plus avoir de bouches inutiles à nourrir ».

Claude Lermigeaux a parcouru les souvenirs de son oncle Robert Leblanc, qui avait quatre ans au début de la guerre, mais il a dû entendre également les récits de sa mère qui fut du voyage. En février 1917, sa grand-mère Jeanne et leurs trois enfants Jeanne, René et Robert, font partie d'un convoi parti de Roubaix. Ils traverseront la Belgique, puis la Rhénanie pendant huit jours, dans le froid et l'inconfort des trains de l'époque. Ils arriveront à Schaffhouse, en Suisse allemande.

Accueillis par la Croix Rouge et reconfortés, ils continueront en train jusqu'à Évian où ils seront hébergés, nourris, soignés et aussi interrogés avant de repartir vers Bordeaux où résidait la sœur de sa grand-mère. Son oncle et sa mère faisaient partie d'un de ces 3 000 convois qui ont transité par Annemasse et Évian.

Claude Lermigeaux, petit-fils de Jeanne, a voulu 100 ans après, remercier ces Savoyards qui se sont dévoués pour ses parents, « leur ont tendu la main, leur ont redonné l'espoir d'une nouvelle vie après tant d'années d'épreuves ».

Gilles BONDATZ



Le monument aux rapatriés d'Évian. Photo Claude LERMIGEUX

LE DAUPHINE

Samedi 1er janvier :

- Petit Grand Pas, un Flottin aux multiples talents à retrouver au Fabuleux village
- Photoflottine : une petite cabane éclairée

Dimanche 2 janvier :

- Des fèves célèbrent la ville pour l'Épiphanie
- Photoflottine : le visage de la lune

Lundi 3 janvier :

- Il y a 100 ans, l'écrivain Rilke s'inspirait du Valais
- Photoflottine : un musicien dans le Fabuleux village

Mardi 4 janvier :

- Photoflottine : un oiseau sur son nid au Village de bois flotté
- Deux films à la Villa du Châtelet pour lancer le programme 2022

Mercredi 5 janvier :

- Photoflottine : une sculpture flottine en équilibre au-dessus du lac
- Les travaux du futur centre de secours prennent forme peu à peu

Jeudi 6 janvier :

- La Vache de manège déménage
- Fabuleux Village : l'aventure se poursuit jusqu'au 8 janvier
- L'accès de la source Cachat fermé pour une durée indéterminée

Vendredi 7 janvier :

- La toiture de l'hôtel Beau Rivage endommagée par le vent
- Le partenariat publicitaire de la Ville avec le Dauphiné Libéré reconduit
- Photoflottine : un dragon au bord du Léman

Samedi 8 janvier :

- La marche nordique de la Gymnastique féminine éviaisaise a repris du service
- Photoflottine : la Flottine conteuse dans son cadre de bois flotté
- Ce samedi, les Flottins tireront leur révérence sur fond de torches et d'un grand feu

Dimanche 9 janvier :

- Les Flottins ont tiré leur révérence devant 2000 spectateurs
- Photoflottine : un visage géant de bois flotté
- Le Palais Lumière va accueillir les œuvres de Christian Bérard
- Première sortie de la saison pour les enfants du ski-club

LE MESSENGER

Jeudi 6 janvier :

- Révision du Plan local d'urbanisme : quels enjeux ?
- Des fèves à l'effigie des personnalités de la ville

Révision du Plan local d'urbanisme : quels enjeux ?

Lancée à l'été 2020, la révision du PLU permet aux Evianais d'exprimer leurs ressentis : ils souhaitent une commune plus végétalisée, que le patrimoine de leur ville soit protégé.



Entre nouvelles résidences et espaces de jeux, le quartier du Bennevry est en plein développement.

EVIAN-LES-BAINS

Réviser un Plan local d'urbanisme (PLU) est loin d'être simple. Il faut déjà se familiariser avec les acronymes. Car avant de mettre en conformité le PLU avec le Scot (Schéma de cohérence territoriale) du Chablais, il faut d'abord présenter

le PADD (Projet d'aménagement et de développement durable) qui définit les grands principes de développements en termes d'urbanisme et de transports pour les dix prochaines années. Ce qui a été fait lors du dernier conseil municipal, le 13 décembre.

8,5 ha urbanisables en 10 ans

Quid du vieillissement de la

population (+22,1 %) ou de l'augmentation des prix immobiliers (+20 %) ? Les rencontres avec les élus et la population (la dernière remonte au 9 novembre) ont démontré la nécessité de renforcer la mixité sociale, conserver la dynamique des commerces locaux, des services de proximité et de la vie associative, en l'étendant aux Hauts d'Evian. Ces perspectives fa-

voreraient l'attractivité touristique du territoire, tout en pérennisant et développant l'emploi pour tous.

Parmi les autres enjeux, on peut citer, péle-mêle : la préservation des espaces naturels, la protection de la ressource en eau, la rénovation énergétique des bâtiments existants, les transports alternatifs à la voiture...

La commune ne pourra urba-

niser que 8,5 hectares de terrains supplémentaires sur dix ans. Sachant que les constructions vont déjà bon train du côté des quartiers du Bennevry, des Tours ou encore de la Dératèche.

La Ville a jusqu'à l'été 2023 pour mettre son PLU en conformité avec le Scot du Chablais.

EMILIE TOUZARIN

La ville en quelques chiffres

- Evian-les-Bains compte près de 10 000 habitants pour environ 7 100 logements.
- La ville a atteint le taux obligatoire de 25 % de logements sociaux.
- La répartition entre logements collectifs et logements individuels est de 85 % / 15 %.
- 72 % des logements sont des résidences principales, 18 % des résidences secondaires et 10 % sont des logements vacants.
- 3 907 emplois (près du tiers de l'ensemble de la communauté de communes) sont proposés pour 4 019 actifs.
- La ville regroupe quelque 15 000 lits touristiques.

REVUE DE PRESSE DU LUNDI 6 AU DIMANCHE 12 JUIN 2022

LE DAUPHINE

Lundi 6 juin :

- La Yourte, seul restaurant Mongol en Pays d'Evian a ouvert ses portes
- Des ateliers pour participer à l'élaboration du PLU

Mardi 7 juin :

- Grand succès populaire pour la 3^{ème} édition de Festiléman
- Jeudi 9 juin, départ de la mythique Coupe des Alpes
- Les « Rendez-vous aux jardins » plébiscités par le public

Mercredi 8 juin :

- Villa du Châtelet : un programme culturel éclectique en juin
- La Mongole Indra, 9 ans, au vernissage de son exposition à la Yourte

Jeudi 9 juin :

- « Ma résilience », premier album pour Mikael

Vendredi 10 juin :

- Indra Tsolmonbat, jeune peintre mongole de génie, expose à la Yourte

Samedi 11 juin :

- Grande soirée dansante de tango samedi 18 juin à Ethic Etapes
- Les 150 voitures de collection sont parties sur les routes sinueuses des Alpes
- Les tricoteuses de la Toupine sur la place Charles de Gaulle mercredi 15 juin

Dimanche 12 juin :

- Hervé Picard, nouveau président du Lions Club Thonon-Evian

LE MESSAGER

Jeudi 9 juin :

- Les touristes sont de retour

6/06

EVIAN-LES-BAINS

Des ateliers pour participer à l'élaboration du PLU



Le 24 mars, une cinquantaine de personnes ont assisté à la présentation de la révision du PLU.

Archives Photo Le DL/Claude BOUZIN

Dans le cadre de la révision de son Plan local d'urbanisme (PLU), la Ville a organisé une réunion publique le jeudi 24 mars au sein du Palais des festivités, où elle a promis alors, de mettre en place une démarche participative en ateliers de rencontre et d'échanges avec les habitants des cinq quartiers qui la composent.

Ces ateliers seront animés par l'agence Nalisse d'Amberieu-en-Bugey dans l'Ain. Cette agence est un bureau d'étude spécialisé dans la participation citoyenne et la concertation qui accompagne les acteurs publics (collectivités territoriales, organismes publics) et les acteurs privés (entreprises, associations, etc.) du territoire dans la mise en place et la réussite de leurs pro-

jets en impliquant les utilisateurs finaux.

• Ateliers de 18 h 30 à 20 h 30, aux dates et dans les lieux suivants :

➤ **Mardi 7 juin** : quartier du centre-ville (Espace Brunnarius, rue du Port).

➤ **Mercredi 8 juin** : quartier de La Lechère (Espace Brunnarius, rue du Port).

➤ **Mardi 14 juin** : quartier des Grottes et Grande rive (école du Mur blanc, cantine)

➤ **Mercredi 15 juin** : quartier du Bennevay et Détanche (école de la Détanche).

➤ **Lundi 20 juin** : quartier des Hauts d'Evian (école des Hauts).

C.B.

Plus d'informations sur <https://ville-evian.fr/fr/plu/revision-du-plu>

REVUE DE PRESSE DU LUNDI 20 AU DIMANCHE 26 JUIN 2022

LE DAUPHINE

Lundi 20 juin :

- Appel du 18 juin : tradition respectée
- Les réservations pour les prochaines Rencontres musicales sont ouvertes

Mardi 21 juin :

- Accords d'Evian : Henri Gateau et Emile Mathian aux Rousses
- Au parc Dolfuss, le Village MJC a accueilli de nombreuses familles
- La MJC à l'heure de l'optimisation des activités et des économies

Mercredi 22 juin :

- Cyclisme : Max Henry, triple champion régional sur piste
- Aviron indoor : l'union fait la force !
- Evian μLéman Rando : de nombreux anniversaires célébrés en altitude

Jeudi 23 juin :

- Beaucoup de monde au centre-ville pour la 40^e Fête de la musique
- Révision du PLU : l'atelier des Hauts d'Evian clôture la série des consultations des quartiers

Vendredi 24 juin :

- Après un mois de résidence à la MJC, L'Arkimute a présenté son spectacle

Samedi 25 juin :

- Tourisme : un nouveau circuit pour redécouvrir le lac en 18 pupitres
- L'Office de tourisme en mode estival

Dimanche 26 juin :

- L'école de Saint-Bruno termine l'année en beauté avec sa fête

LE MESSENGER

Jeudi 23 juin :

- Attendant son appartement depuis 6 mois, il va se retrouver sans logement
- Une collision entre un poids lourd et une voiture fait un blessé grave
- Fermeture du centre nautique : la Ville va porter plainte
- L'open de tennis attend davantage de joueurs que l'an passé

VOS COMMUNES

ÉVIAN-LES-BAINS

Révision du PLU : l'atelier des Hauts d'Évian clôturé la série des consultations des quartiers

Pendant deux heures, lundi, des habitants des Hauts d'Évian ont exprimé leurs propositions sur la révision du plan local d'urbanisme de la ville. La gestion des nouvelles constructions au cœur du quartier était notamment à l'étude.

Dans le cadre de la révision du PLU, la Ville a mis en place une démarche participative en ateliers de rencontre avec les habitants de chaque quartier. Ces ateliers participatifs ont été animés par l'agence Nalisse sur les cinq quartiers de la Ville. Après le centre-ville, le quartier de la Léchère, le quartier des Grottes et celui de Bennevy où en moyenne une trentaine de résidents se sont déplacés, le grand quartier des Hauts d'Évian, qui représente presque la moitié de la surface de la Ville, la moins densifiée, a terminé ses rencontres lundi 20 juin au soir avec 75 habitants qui se sont déplacés à l'école des Hauts.

« Vous êtes acteurs et partenaires de la révision du PLU »

Le maire d'Évian, Josiane Lei, a ouvert la consultation, organisée en différents ateliers avec les résidents placés autour de tables en petits groupes pour formuler leurs observations et propositions pendant deux heures. Comme l'a souligné l'édile, « vous êtes des acteurs et des partenaires de la révision du PLU, nous prendrons en compte les propositions concrètes que vous formulerez ». Et de rajouter en préambule : « Le préfet avait demandé la création de 4 000 logements en ville il y a six ans. Après négocia-

tions, l'ancien maire Marc Francina a négocié en faisant baisser ce chiffre à 3 000 logements. Pour le quartier des Hauts, on va éviter de consommer de l'espace agricole avec la question suivante à étudier : comment gérer au mieux les nouvelles constructions ? ».

Avant l'ouverture des ateliers, le directeur des services techniques, Bertrand Vouaux, a développé les différentes étapes de la révision en commençant par le socle de la révision qu'est le projet d'aménagement et de développement durable (PADD).

Claude BOUZIN

Plus d'infos : www.ville-evian.fr/fr/plu/revision-du-plu. Des registres sont à disposition durant tout le temps de la révision de PLU, disponibles à l'accueil des services techniques (chemin des Noisetiers) et en mairie (rue Folliet).



75 résidents des Hauts d'Évian auprès d'Anne-Sophie Asselin (au centre) de l'agence Nalisse, l'animatrice de la réunion, dans la salle de la cantine de l'école. Photo Le DL/C.B.

L'association de défense des riverains de la chaufferie bois poursuit ses actions juridiques

Sur les Hauts d'Évian, l'association de défense des riverains contre la chaufferie bois, mécontente du projet, a déposé un premier recours fin avril 2022 devant le tribunal administratif de Grenoble, contre le permis de construire de la chaufferie qui sera implantée à côté des locaux des services techniques.

Selon le président de l'association, Jean-Louis Sommier, « le mémoire de ce premier recours argumente sur huit irrégularités et illégalités relevées dans l'instruction et le contenu du permis ». De plus, simultanément, une re-

quête en référé suspension a été déposée pour tenter d'empêcher le début de la construction de la chaufferie si la mairie et le Syane (syndicat des énergies et de l'aménagement numérique) voulaient l'engager sans attendre le jugement sur le fond, car un dépôt de recours n'est pas suspensif. Cette requête n'a pas été suivie par le juge des référés au mois de mai.

Par ailleurs il y a une quinzaine de jours, un deuxième recours a été déposé en plus et en parallèle du recours contre le permis de construire, pour l'annulation qui por-



La plupart des riverains ne souhaitent pas voir cette chaufferie implantée tout près d'une zone pavillonnaire. Document MAIRIE D'ÉVIAN

te sur les aspects environnementaux, pollution, sécurité, qualité de l'air, cadre de vie, etc. Cette construction serait regrettable, explique Jean-Louis Sommier « car el-

le ne tiendra pas compte de l'inquiétude de nombreux administrés dont près de 200 ont signé la pétition contre ce projet »

C.B.

LE DAUPHINE

Lundi 22 août :

- Un chemin piéton devant l'hôtel des Cygnes : le propriétaire dit non

Mardi 23 août :

- Du succès pour la seconde soirée à la buvette du funiculaire
- Sinä and Co, la deuxième pépinière commerciale de la rue Nationale, a été inaugurée

Mercredi 24 août :

- Un premier tournoi de pétanque réussi pour le club de l'aviron évienais

Jeudi 25 août :

- Les scrabbleurs ont rendez-vous au Palais des Festivités
- Quinze podiums aux championnats régionaux de natation : un record historique pour le club évienais

Vendredi 26 août :

- Une grande fête au parc Dolfuss, ce samedi
- Clap de fin des soirées musicales Terrasses d'été à Côté Lac
- Les visites de la renaissance de la buvette Cachat ont affiché complet

Samedi 27 août :

- Le festival de scrabble duplicate se poursuit
- Un bilan positif pour les Scènes Estivales
- Pour le ski club, le forum sera essentiel pour préparer sa prochaine saison
- Le village « Destination jeux » a terminé son périple
- Derniers cours collectifs de vélo fitness au centre nautique

Dimanche 28 août :

- Zeilluv'Song et Sangria Gratuite ont clôturé les Scènes Estivales
- Tess Ledoux, à l'entraînement au gymnase de la Léchère
- L'association les Enfants du Léman réalise les rêves des enfants malades

LE MESSAGER

Jeudi 25 août :

- Le nouveau quartier des Tours se dessine

Le nouveau quartier des Tours se dessine

Les travaux ont commencé dans le quartier des Tours, qui doit accueillir deux nouveaux lotissements dès 2024. Au total, 164 logements sont prévus sur ce site. Le point sur le futur du quartier.



La construction des trois premiers immeubles du vaste programme immobilier des Tours a commencé.

EVIAN-LES-BAINS

Sur ce qui était encore une zone naturelle accueillant des pâturages, au pied du manoir des Tours, l'herbe verte a disparu laissant place aux canions de chantier qui préparent le terrain pour la future résidence Hill Park. Car dans les mois qui viennent, le quartier des Tours va complètement changer de visage. Cette mue avait été initiée en 2017, quand la ville d'Evian a racheté le manoir et près de 10 hectares de terrain autour, tout en déclarant une parcelle de zone na-

turale de plusieurs milliers de m² en aval pour permettre la construction de logements. Un choix qui n'avait pas fait l'unanimité à l'époque.

1 Douze immeubles livrés en 2024

C'est sur cette parcelle, entre le nouveau parc des Tours et l'Elpad des Verdannes, actuellement en travaux, que se dessine le principal programme immobilier du quartier. Le terrain est en train d'être aménagé. Prévu pour le 2^e trimestre 2024, 12 immeubles de trois étages doivent y voir le jour. En 2017, à l'origine du projet, la majo-

rité prévoyait que la hauteur des immeubles ne dépasserait pas deux étages.

Au total, ce sont 164 nouveaux logements qui seront construits et sont déjà ouverts à la commercialisation. Les travaux pour relier la résidence au réseau de chaleur de la chaufferie biomasse ont commencé en juillet.

Une parcelle constructible jouxte le terrain du programme des Tours, intégrés dans son orientation d'aménagement et de programmation, mais ses différents propriétaires ne l'ont pas encore vendue.

2 Un ensemble sort de terre au-dessus du parc des Tours

La résidence des Tours n'est pas le seul ensemble immobilier qui entourera le parc du même nom. À l'angle du boulevard du Clou et du chemin des Maures, trois immeubles sont en train d'être érigés. Ils seront accompagnés de 8 petites villas. Un peu plus de 50 logements devraient être habités à partir du début de l'année 2024. Le parking sera souterrain et 45% du terrain doit être dédié aux espaces verts. Avant, cette parcelle accueillait 4 maisons indivi-

duelles.

3 Un nouveau plan de circulation

Pour intégrer ces nouvelles habitations au quartier, le plan de circulation du secteur doit être repensé. D'ores et déjà, une nouvelle voie sera créée entre la route des Tours et le collège pour desservir le lotissement Hill Park. Certaines rues pourraient devenir des voies à sens unique dans le secteur. Un aménagement de l'intersection entre la route de la Corniche et la route de Saint-Thomas est également en réflexion.

ALBETTE BAROT

Le PLU en cours de révision

Le Plan local d'urbanisme d'Evian est en cours de révision, pour être mis en conformité avec le schéma de cohérence territoriale du Chablais (Scot). Le Scot avait notamment identifié 8 hectares urbanisables à Evian. Considérée comme un cœur urbain, la ville est soumise à un seuil minimum de construction de 95 logements par hectare. Ce seuil est bien dépassé dans le cadre du programme immobilier des Tours, avec 69 logements construits par hectare.

Le parc des Tours ouvert au public en toute discrétion

Il avait été racheté en 2017 par la municipalité. Le nouveau parc des Tours de 9 800 m² fait sa part des terrains appartenant à la famille Schipoff, propriétaire du manoir, à qui la bâtisse a également été achetée par la ville d'Evian. Cette année, ce parc a ouvert au public pour l'été. Une ouverture qui s'est faite presque en catimini, sans communication de la Ville et sans que ce parc ne soit répertorié dans les jardins d'Evian sur le site de la municipalité. Sur place, les agents du service des espaces verts ont mis

en sécurité les lieux en limitant l'accès autour des arbres qui pourraient se casser. Certains ont également été coupés. En avril, la Ville avait profité d'un chantier participatif avec Savoie Mont-Blanc pour aménager davantage le parc. Depuis, on peut y retrouver des hôtels à insectes, des ruches, de nouveaux arbres fruitiers et un jardin partagé.

Un espace de pâturage où paissent quelques moutons est toujours présent. Pour l'instant, il n'y a pas de nou-

veaux chemins vers le collège, où une future entrée est prévue, ni dans le parc.

Le manoir encore inoccupé.

La vieille bâtisse, au milieu du parc des Tours, est toujours fermée, ses fenêtres barrées par des planches de bois. Le manoir a vocation à devenir une antenne des services publics. Il devrait accueillir une permanence de service à la population, une conciergerie sociale et solidaire et un lieu pour les aidants et les personnes malades.



Un jardin partagé a été aménagé.



REVUE DE PRESSE DU LUNDI 27 NOVEMBRE AU DIMANCHE 3 DECEMBRE 2023

LE DAUPHINE

Lundi 27 novembre :

- Le carrousel du port des mouettes détruit par une explosion inconnue

Mardi 28 novembre :

- RAS

Mercredi 29 novembre :

- Les deux listes d'opposition réunies pour échanger avec leurs concitoyens
- Deux miss au défilé de mode ce samedi

Jeudi 30 novembre :

- Etre visible dans la nuit pour ne pas être celui qu'on n'a pas vu

Vendredi 1^{er} décembre :

- Le salon de la création, organisé par le Rotary Evian-Thonon, réunit 50 artistes

Samedi 2 décembre :

- **Le plan d'aménagement et de développement durable toiletté**

Dimanche 3 décembre :

- Concours des maisons fleuries : le développement durable mis en avant cette année

LE MESSAGER

Jeudi 30 novembre :

- Mort de Rudy Pinart : la conductrice finalement condamnée à deux ans de prison
- Un manège part en fumée, la perte d'une « œuvre d'art » pour le propriétaire
- Une rue école expérimentée
- Des bureaux remplacent l'usine de la Gare de Eaux d'Evian

Évian-les-Bains

Le plan d'aménagement et de développement durable toiletté

Le dernier conseil municipal était entièrement dédié au plan d'aménagement et de développement durable, pour le mettre en conformité. Le quartier de Thony est particulièrement concerné, avec la création d'une centralité pour apaiser la pression foncière.

Un seul et unique sujet était à l'ordre du jour du dernier conseil municipal, en substance le Padd (plan d'aménagement et de développement durable). Un gros pavé que ce document d'urbanisme qui doit livrer les intentions de l'équipe municipale pour dessiner la ville de demain et déjà objet d'un débat lors de sa présentation en décembre 2021.

Apaiser le quartier de Thony

« Il ne s'agit pas de vous soumettre un nouveau Padd, mais d'apporter des modifications mineures », a aussitôt rassuré Jean-Pierre Amadio, adjoint en charge de l'urbanisme et du cadre de vie. Et de préciser que lesdites modifications de ce toilettage tiennent à une « mise en conformité avec le Scot » (schéma de cohérence territoriale), « se donner les moyens de mieux maîtriser l'urbanisation face à la pression foncière » et « prendre en compte les évolutions réglementaires et législatives », notamment en matière de consommation d'espace avec, dans la mire pour 2050, le



L'avenue de Larringes à fort trafic qui, aujourd'hui, scinde le quartier en deux pourrait voir les flux de transit être reportés sur les routes de Bissinges et du Golf. Photo Le DL/FG.

respect de la prescription zéro artificialisation nette (Zan).

Ce toilettage vise en particulier le quartier de Thony avec la création d'une centralité avec commerces, espaces verts... « Apporter une animation à ce quartier », a cadré le maire Josiane Lei. Outre les règles d'urbanisme imposables aux promoteurs pour répondre à cette perspective, est envisagé de réglementer les flux routiers pour « casser la vitesse sur l'avenue de Larringes ». Dans le détail, les flux de transit seraient détournés sur les routes du Golf et de Bissinges, « pour apaiser le quartier de Thony ».

Si les élus des deux oppositions ont accueilli favorablement la perspective de créer une centralité à Thony, ils ont tiqué sur les moyens, voyant la quasi « suppression d'un axe routier, classé voie structurante

à fort trafic » et le report redouté du trafic sur des routes qui « devraient accueillir un jour des voies pour les mobilités douces ». Et de regretter, tant pour Isabelle Lang que Jean Guillard, l'absence d'une réflexion globale visant la gestion des trafics routiers sur l'ensemble du périmètre communal.

Avec une satisfaction non feinte, ils ont relevé dans les intentions portées par le Padd, « la volonté de préserver le patrimoine bâti » et favoriser la réhabilitation à la démolition-reconstruction. « J'espère que vous mettrez en accord vos écrits avec vos actes, et donc que vous préserverez l'hôtel Beau Rivage de la destruction ». Réponse de Josiane Lei sur le sujet « rien n'est tranché, toute décision sera précisément évaluée et chiffrée ».

• Françoise Gruber



Révision du plan local d'urbanisme (PLU) de la ville d'Evian : dernière réunion publique jeudi 25 avril

02 Avril 2024



Mis en œuvre par délibération du conseil municipal depuis le 6 juillet 2020, la révision du plan local d'urbanisme (PLU) se termine à l'issue d'un important travail animé par une consultation publique via des ateliers et débats.

Le projet d'aménagement et de développement durable a été validé par le conseil municipal le 28 novembre 2023. Afin de présenter le projet qui sera proposé au conseil municipal avant l'été, fin juin, et porter à la connaissance les choix stratégiques de la commune, une troisième et dernière réunion publique aura lieu le jeudi 25 avril à 18h30 au Palais des Fêtes.

Elle permettra de présenter comment la ville met en œuvre les objectifs du SCoT, tout en préservant la commune de la pression foncière et immobilière due à son statut de ville centre transfrontalière.

Cette dernière réunion publique est une étape importante pour comprendre le nouveau zonage, le règlement associé et la programmation et le plan d'aménagement des mutations que nous subies ces dernières années. Ce sera l'occasion de recueillir les observations des parties prenantes avant que le PLU ne soit officiellement arrêté et soumis à enquête publique.

Cette réunion donnera les clés de lecture et de compréhension de ce document stratégique pour les 10 prochaines années.

Pour en savoir plus : <https://ville-evian.fr/cadre-de-vie/urbanisme>

Partager :

[Facebook](#)

[Twitter](#)

[Email](#)

Tags :

[ville-d-evian](#)

[revision-du-plan-local-d-urbanisme-d-evian](#)

[plu-de-la-ville-d-evian](#)

Neuvecelle

"L'Escale gourmande" fait son retour le week-end prochain

La seconde édition de "L'Escale gourmande" se déroulera les 27 et 28 avril prochains. Ce grand rendez-vous gastronomique accueillera Danny Khezzar, finaliste de l'émission *Top Chef 2023* et proposera de nombreuses animations culinaires ouvertes à tous.

La seconde édition du grand rendez-vous gastronomique "L'Escale gourmande" aura lieu le samedi 27 et dimanche 28 avril, au parc du Clair Matin de Neuvecelle.

Après une première édition qui a connu un grand succès populaire, les organisateurs, remettent le couvert avec cette année, un parrain de haut vol, Danny Khezzar, finaliste de *Top Chef 2023*.

Dès 9 h 30, samedi matin, les événements et animations vont se succéder. Le fil rouge comme l'édition précédente, sera constitué de shows culinaires de 20 à 30 minutes chacun sur ces deux jours, autour de recettes proposées par une quinzaine de chefs régionaux, qui ont accepté de quitter leur établissement pour relever le défi, sur le thème du "Poulet pour tous", avec des ingrédients locaux. Et cerise sur la volaille, les recettes proposées seront téléchargeables sur le QR Code du site.

Quant à l'invité d'honneur,



Le comité d'organisation lors d'un récent briefing avec son chef d'orchestre, Thierry Buttay, adjoint référent à la vie associative (debout à gauche). Photo Le DL/A.B.

il sera tout à la fois, juge et critique gastronomique : il proposera aussi une recette autour du thème dimanche et participera à une battle en duo, chaque jour, sur une recette imposée. Il sera aussi disponible pour les séances pour des dédicaces et des photos.

Cours de cuisine et marché gourmand

Après les pros, place aux amateurs avec deux concours ouverts à tous, sur un gâteau roulé le samedi et le cake salé le dimanche.

Autres temps forts, la fondue géante le samedi soir (sur réservation) et les cours de

cuisine pour enfants chaque matin par le chef, Grégory Delachat. Côté animations, deux nouveautés cette année avec un flashmob organisé par l'association "Coainsi danse" le dimanche à 14 heures et pendant tout le week-end un village pour petits et grands avec plein de choses à découvrir. Et tout autour du parc, le marché gourmand, qui réunira plus d'une trentaine de producteurs locaux.

Seul invité qui n'a pas encore confirmé sa présence : le soleil, qui conditionnera, une fois encore, le succès populaire de cet événement qui a vocation à devenir incontournable dans le Chablais.

• André Bœuf

Évian-les-Bains

Dernière réunion publique pour le Plan local d'urbanisme

La dernière réunion publique de la révision du plan local d'urbanisme (PLU), aura lieu jeudi 25 avril, au Palais des festivités.

Mis en œuvre par délibération du conseil, le 6 juillet 2020, la révision du PLU, se terminera à l'issue d'un important travail animé par une consultation publique via des ateliers et débats.

Le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) a été validé par le conseil municipal le 28 novembre 2023.

Afin de présenter le projet qui sera proposé au conseil

municipal avant l'été, fin juin, et porter à la connaissance les choix de la commune, cette troisième et dernière réunion publique sera l'occasion de recueillir les observations des parties prenantes avant que le PLU ne soit soumis à enquête publique.

Cette réunion donnera les clés de lecture et de compréhension de ce document stratégique pour les dix prochaines années.

• A.B.

Pour en savoir plus : <https://ville-evian.fr/cadre-de-vie/urbanisme>



Le PLU intégrera aussi le patrimoine végétal et architectural de la commune. Photo Le DL/A.B.

Publier • Troc livres et jeux en famille à la médiathèque

En lien avec le Troc des cultures, un troc livres, CD et DVD aura lieu le samedi 4 mai de 10 heures à 12 h 30, à la médiathèque Anna de Noailles (1099, avenue de La Rive). Au programme également, troc et jeux en famille avec la ludothèque à roulettes. Entrée libre. Informations et règlement disponibles sur le site : mediatheque.ville-publier.fr.

Champanges • Collecte d'encombrants : inscription obligatoire

Un ramassage d'encombrants est organisé vendredi 3 mai dès 8 heures. L'inscription obligatoire est à effectuer avant le mercredi 30 avril en mairie, par téléphone au 04 50 73 45 67 ou par mail : accueil@champanges.fr (en indiquant votre nom, adresse, téléphone et type d'encombrants). Les objets devront être déposés au bord de la chaussée avant 7 h 30.

Châtel • Travaux du centre culturel et touristique : réglementation temporaire de la circulation

Afin de permettre les travaux pour le centre culturel et touristique par les différentes entreprises route de Meurba et route des Freinets jusqu'au 20 décembre 2024, la circulation se fera en sens unique sur la route des Freinets depuis le centre médical jusqu'à l'intersection avec la route du Meurba. Par ailleurs, la route des Freinets pourra faire l'objet de fermetures ponctuelles pendant la durée des travaux tandis que route du Meurba sera fermée depuis l'intersection avec la route des Freinets sur une distance d'environ 60 mètres. Le stationnement restera possible en aval de la délimitation du chantier sur le parking du Meurba et la vitesse maximale autorisée sera de 30 km/h. La signalisation réglementaire sera mise en place par les services techniques de la commune.

La Chapelle-d'Abondance • Soirée théâtre samedi 27 avril à la salle des fêtes

Le théâtre de la Fourche propose une soirée théâtrale samedi 27 avril à la salle des fêtes à 20 heures (ouverture des portes dès 19 heures). Bar snack assuré par l'association des parents d'élèves. Possibilité de réservation et informations au 06 82 86 31 64 (entrée 10 € ; gratuit pour les enfants de moins de 10 ans).

Larringes • Soirée paella samedi 27 avril à la salle polyvalente

Organisée par l'association des parents d'élèves de Larringes, la soirée paella aura lieu le 27 avril avec The Computer pour l'animation et J-M. Traiteur pour le repas. Sangria, paella et dessert : 24 € par adulte (12 € par enfant). Assiette de substitution : cuisson de poulet, riz safrané et légumes. Rendez-vous à la salle polyvalente à partir de 19 h 30. Prévente à l'épicerie Proxi à Larringes.

Bernex • Les inscriptions sont ouvertes pour la prochaine course de la Dent d'Oche

Les inscriptions pour la 36^e édition de la course de la Dent d'Oche qui aura lieu le 30 juin sont ouvertes (montée sèche de 7 km pour 1 000 m de dénivelé). Une course limitée à 130 coureurs ouverte aux plus de 18 ans (licence ou certificat médical obligatoire ; bâtons interdits). Tarif : 20 € par coureur en ligne, 25 € sur place le matin de la course s'il reste de la place. Inscriptions : <https://www.billetweb.fr/course-de-la-dent-doche>. Infos en mairie : www.mairie-bernex.net.

Bernex • Concert de printemps

Samedi 27 avril, la musique municipale de Bernex proposera son concert de printemps accompagnée de la Fanfare du Perroy. Rendez-vous à la Maison bernolande à 20 h 30. Entrée libre.

- **4. ANNEXES**

Annexe 1 - Actualités web et publications Facebook

Annexe 2 – Articles de presse

Annexe 3 – Articles du journal municipal

Annexe 4 – Concertation citoyenne du secteur Thony

Evian

NOUVELLES

Magazine d'informations municipales

N° 61

FÉVRIER - MAI 2022

p.6

Budget 2022 : prudence et projets d'avenir

p.8

Révision du PLU : vers une transition environnementale

p.20

Exposition "Les Arpenteurs de rêve", invitation au voyage

La gare lacustre :
Opérationnelle !



Josiane Lei, maire

Face au drame qui touche l'Ukraine et l'Europe, la ville d'Évian et ses habitants ont apporté immédiatement leur soutien au peuple en souffrance tout comme les communes du département.

Dans ce contexte trouble aux répercussions économiques difficiles qui s'ajoutent aux difficultés déjà rencontrées durant la pandémie, nous avons élaboré un budget prudent mais que nous souhaitons résolument optimiste pour l'avenir d'Évian. Qualité des services publics, maîtrise des dépenses de fonctionnement, recherche de financements, nous restons tournés vers la construction d'un meilleur avenir pour nos enfants. D'un point de vue éducatif, culturel, écologique et économique : une ville durable en somme. Un vent de fraîcheur environnementale souffle sur notre cité lacustre.

C'est dans cet esprit que nous travaillons également avec la révision du PLU dont vous pouvez retrouver les actualités sur le site de la ville. Vous l'avez vu et nous vous l'avons précisé, vous continuerez d'être associés car c'est dans la réflexion collective que nous avancerons pour un territoire au cadre de vie préservé, accueillant et chaleureux.

Les projets municipaux ne manquent pas cette année encore, la réhabilitation de la buvette Cachat suit son cours avec un travail méticuleux des entreprises retenues, les trottoirs et voiries ainsi que les réseaux font l'objet de travaux importants sur l'ensemble de la commune.

Puisque l'avenir semble gommer l'esprit de la Covid, nous vous préparons une année riche en événements tant sportifs que culturels et festifs !

Après la nouveauté de l'Urban Trail qui a remporté un vif succès, nous allons laisser la place à une programmation riche et qui touchera tous les publics : festivités en plein air, concerts, animations autour des produits locaux, journées environnementales ou sportives, cinéma,... Toutes les conditions seront réunies pour passer une période estivale divertissante !

Avant d'avoir le plaisir de vous retrouver pour discuter ensemble, je vous souhaite un excellent été à toutes et tous.

Bel été à tous.

Sommaire

P2 - Edito de Mme le maire

Actualités

- P3 - La gare lacustre opérationnelle
- P3 - 7 personnes éloignées de l'emploi embauchées sur le chantier
- P3 - Et si vous optiez pour le vélo au quotidien ?
- P4 - Vincent Delaitre, nouveau directeur de l'office de tourisme
- P4 - Service population : les horaires d'accueil au public étendus
- P4 - Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques ?
- P4 - Bilan positif pour le centre de vaccination

Patrimoine

- P5 - Buvette Cachat : la restauration du clos couvert terminé fin août
- P5 - Le funiculaire a repris du service
- P5 - Vers un réaménagement du quartier Franc

Finances

- P6-7 - Budget 2022 : prudence et projets d'avenir

Urbanisme

- P8-9 - Révision du plan local d'urbanisme : vers une transition environnementale

Vie économique

- P10 - De nouveaux commerces et activités
- P11 - Une nouvelle pépinière commerciale au 29 rue Nationale
- P11 - De nouvelles offres de stationnement
- P11 - Des solutions à l'étude pour accompagner la transition numérique des commerces
- P11 - Un frigo contre le gaspillage alimentaire et pour les précaires

Vie sociale

- P12 - Clair Horizon : des opportunités de logement et le salon rénové
- P12 - L'association VMEH recherche des bénévoles
- P12 - Chablais Inter-emploi a repris sa permanence
- P12 - La Ville solidaire des Ukrainiens
- P13 - Lutte contre la précarité énergétique : la Ville a signé une convention avec EDF
- P13 - Police municipale : quatre nouveaux agents
- P13 - Une convention de mise à disposition avec Neuvecelle

Cadre de vie

- P14 - Le projet de réseau de chaleur se précise
- P14 - Stop aux dépôts sauvages
- P14 - Le service des jardins aux petits soins du Jardin japonais
- P14 - L'état du cèdre a rendu impossible sa sauvegarde
- P15 - Ouverture du parc des Tours et initiation à l'agroécologie
- P15 - Pourquoi pas un nouveau jardin partagé dans votre quartier ?
- P15 - Participez au concours des balcons et maisons fleuries !

Sports

- P16 - Le centre nautique dans le grand bain
- P16 - Emmanuel Mailet aux commandes du Centre nautique
- P16 - "La Brasse", le nouveau snack-brasserie du centre nautique
- P17 - Les champions évianais à l'honneur
- P17 - Natur'Elles aventures fera son arrivée à Évian le 10 juin
- P17 - Savoie Mont blanc freestyle tour fait étape à Évian les 2 et 3 juillet
- P17 - 333 coureurs ont participé à l'Urban trail

Vie citoyenne

- P18 - Le CMJ et le conseil des sages : deux nouvelles instances démocratiques
- P18 - Les usagers du port font entendre leur voix
- P19 - De nouveaux chantiers jeunes cet été
- P19 - La Ville encourage l'apprentissage et les stages de découverte
- P19 - Un nouveau coup de pouce mobilité pour les Evianais de 16 à 25 ans

Exposition

- P20 - Les Arpenteurs de rêves, invitation au voyage

Agenda

- P21 - Vos prochains rendez-vous

Tribunes

- P22-23 - Espace d'expression des groupes politiques du conseil municipal de la Ville d'Évian

En couverture : La gare lacustre.

EVIAN NOUVELLES, JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES ÉDITÉ PAR LA VILLE D'EVIAN-LES-BAINS. Directeur de la publication et de la rédaction, Mme le maire. Rédactrice en chef : Maud Perrot. Textes : Maud Perrot / Frédéric Alfonsi. Tél. : 04 50 83 10 16 - e-mail : courrier@ville-evian.fr. Photos : S.Doutard (La Nouvelle image), B.Delerue, P.Thiriet, Semaphore/PLeroy, Depositphotos. Conception graphique : Gilles Hamchart - Imprimé à 7000 exemplaires par l'Imprimerie Cusin sur papier recyclé & encres végétales - Distribué par MediaPoste.



Révision du plan local d'urbanisme : vers une transition environnementale

Qu'est-ce que le plan local d'urbanisme (PLU) ?

Le plan local d'urbanisme (PLU) définit le projet de développement durable d'un territoire pour les années à venir. Aménagement, habitat, environnement, mobilité, économie, adaptation au changement climatique, etc., il fixe les grandes orientations qui vont guider l'aménagement du territoire et la façon dont il doit se décliner géographiquement.

Cet exercice doit être mené en tenant compte de nombreux enjeux (exemple : les besoins de la population, les évolutions économiques, la qualité de l'environnement et la protection des ressources, ...).

Ces grandes orientations se traduisent dans un plan composé de plusieurs zones distinctes (zones naturelles, urbaines...) sur lesquelles des règles de constructibilité s'appliquent.

Ces dernières permettent, conditionnent ou interdisent la construction de bâtiments, d'équipements, de voiries...

Tout permis de construire est délivré sur la base du respect de ces règles.

Les grands enjeux

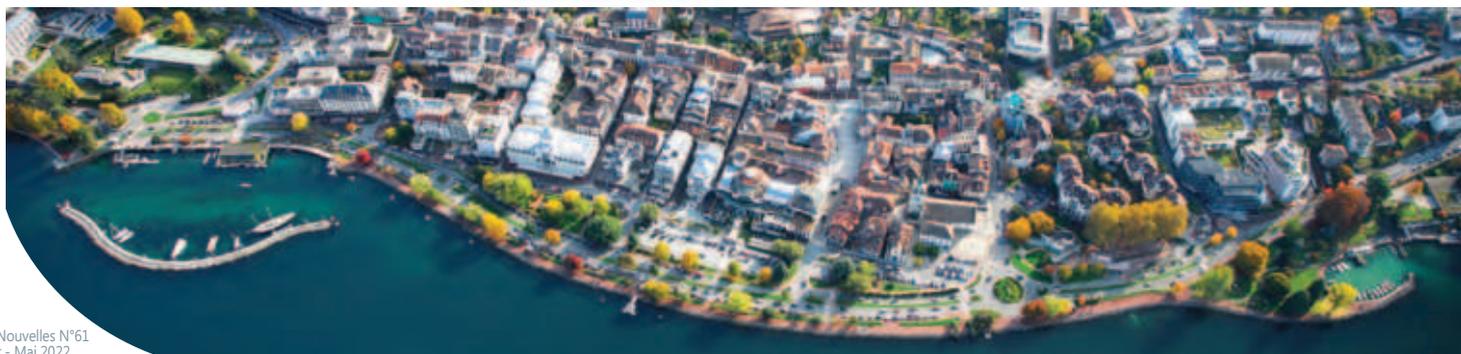
Depuis l'été 2020 la ville d'Evian a engagé un travail important sur la révision du PLU pour permettre sa mise en conformité avec le SCOT (schéma de cohérence territoriale du Chablais) et prendre en compte les retours d'expérience de ces dernières années. La ville est accompagnée du Cabinet Ve2A pour cette révision engagée.

Quelques éléments à prendre en compte (issus des chiffres de l'INSEE) :

- La ville compte environ 10 000 habitants pour environ 7100 logements.
- Chaque année, 12 000 nouveaux arrivants s'installent en Haute-Savoie
- La ville atteint le taux obligatoire de 25 % de logements sociaux
- 72 % des logements sont des résidences principales, 18% des résidences secondaires et 10% sont vacants dus au fait qu'il y a environ 450 mutations (ventes) par an. Ces logements ne sont pas immédiatement occupés ou sont sur le marché cession/acquisition/location.

Bien qu'élaboré et validé par le conseil municipal, le PLU est soumis à des lois et au Schéma de cohérence territoriale du Chablais (SCOT) qui imposent à la Ville de permettre la construction de nombreux logements à l'horizon 2030.

Trouver le juste équilibre entre effort de densité et préservation du patrimoine paysager et architectural remarquable de la commune, c'est le défi que constitue l'élaboration du PLU.



Depuis quelques années, la ville est en mutation du fait d'une attractivité importante et un dynamisme démographique en Haute-Savoie et plus précisément sur les zones frontalières.

Le nouveau SCOT du Chablais opposable depuis l'été 2020 laisse trois ans pour mettre en conformité le PLU aux nouveaux objectifs qui imposent toujours la production de logements et mise en œuvre d'une stratégie territoriale sur les enjeux environnementaux et de mobilité, mais qui fixent également une consommation des espaces naturels à 110 Ha maximum sur le périmètre de la CC-PEVA avec des seuils minimums de constructions :

- ▶ Sur les cœurs urbains à 65 logements à l'Ha, soit Evian et Publier.
- ▶ Sur les pôles structurants à 40 logements à l'Ha (Abondance, Lugrin, St Gingolph, St Paul).
- ▶ Sur les stations à 30 logements à l'Ha (La Chapelle, Châtel, Bernex, Thollon).
- ▶ Sur les villages à 20 logements à l'Ha (Champagnes, Féternes, Larrings, etc.).
- ▶ Pour Evian, 8 ha sont identifiés comme urbanisables par le nouveau SCOT qui s'impose au PLU de la commune.
Sont comptées les parcelles "urbanisables" et non construites de 2500 m² et plus.

En lien avec l'approbation du nouveau SCOT, la ville travaille donc sur un nouveau projet de PLU.

Les prochaines étapes

- ▶ Après deux réunions publiques d'information sur la rédaction du PADD, plan d'aménagement et de développement durable, ce dernier a été approuvé par le conseil municipal le 13 décembre 2021.
- ▶ Désormais, la commission cadre de vie accompagnée du cabinet conseil travaillent sur la déclinaison des orientations du PADD au sein du règlement du PLU (définition des zones, règles de construction, charte architecturale...).
- ▶ Un commissaire instructeur tiendra des permanences en mairie afin de recueillir vos avis et vos réflexions, un registre de remarques sera également mis à votre disposition.
- ▶ Sont aussi prévus des réunions de quartiers pour mener des ateliers participatifs visant à nourrir le futur PLU de vos retours.

Restez informés des futures étapes de révision, une page PLU a été créée sur : <https://ville-evian.fr/fr/plu/revision-du-plu>

Participez à la révision du plan local d'urbanisme

Dans le cadre de la révision du PLU, une démarche participative en ateliers de rencontre avec les habitants est mis en place.

Des ateliers participatifs par quartiers auront lieu mardi 7, mercredi 8, mardi 14, mercredi 15 et lundi 20 juin en fin d'après-midi.

Retrouvez le détail des lieux et horaires sur : www.ville-evian.fr

Quelles sont les pièces qui composent le PLU ?



Evian

NOUVELLES

Magazine d'informations municipales

N° 62

JUIN - SEPTEMBRE 2022

p.3

La Ville engagée dans la transition énergétique

p.6

Le plan de mobilité douce se dessine

p.20

Exposition "Artistes voyageuses, l'appel des lointains 1880-1944"

Le parc des Tours
ouvert au public !



Josiane Lei, maire

Cet été a permis de renouer avec les animations estivales résolument chaleureuses. Ces retrouvailles ont rencontré un grand succès auprès des habitants et des visiteurs et ont largement contribué à profiter des moments de partage essentiels.

Grâce à un été clément et une attractivité retrouvée, la fréquentation touristique de notre belle ville a été en hausse, nous ne pouvons que nous en réjouir car c'est déterminant pour l'économie locale et l'activité de nos commerces et restaurants.

Ces derniers mois, malgré la crise sanitaire et l'ensemble des difficultés que nous rencontrons encore, nous continuons à préparer Evian à l'avenir tout en prenant soin des habitants.

Les différentes rentrées, qu'elles soient scolaires, associatives, culturelles ou sportives ont été très dynamiques, reflet de l'envie de toutes et tous de reprendre les activités ensemble et retrouver un rythme animé qui nous a tant fait défaut ces dernières années.

Plus que jamais l'été que nous avons passé et le contexte particulier du changement climatique nous obligent à revoir nos habitudes et fonctionnement tant à la maison qu'au travail.

C'est le cas pour la ville d'Evian également, nous agissons au quotidien avec les agents municipaux pour faire de la commune une ville innovante et durable sur le long terme, nous le devons à nos enfants et petits-enfants.

Durable et innovante d'un point de vue environnemental avec le chauffage urbain, la révision du PLU dont rien n'est encore arrêté puisque le travail est toujours en cours, le développement des mobilités douces, la qualité du cadre de vie, les jardins partagés, familiaux...

Durable et innovante socialement, la Ville et son CCAS restent à l'écoute des habitants et notamment des plus fragiles ou celles et ceux d'entre vous qui rencontrent des difficultés ou obstacles momentanés, comme le nouveau quotient familial, les ateliers pour lutter contre la précarité énergétique, les aides facultatives, le Frigo solidaire...

Comptez sur l'ensemble de la Ville pour continuer à avoir de l'ambition pour Evian, car plus que jamais nous devons nous donner les moyens de conserver notre quiétude et résister aux difficultés actuelles qui risquent de perdurer.

Avant de vous laisser découvrir au travers de votre magazine les activités municipales, je tenais à vous donner rendez-vous au mois de décembre pour profiter à nouveau des moments de joie et de sourire autour de nos amis les Flottins qui nous réservent cette année de nombreuses surprises !

Avec un peu d'avance, je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année synonymes de retrouvailles, de partage et de bonheur pour vous et vos proches.

"Belle fin d'année à tous tous"

Sommaire

P2 - Edito de Mme le maire

Actualités

- P3 - La Ville engagée dans la transition énergétique
- P3 - Zoom sur les actions déjà mises en place
- P4 - La construction du chauffage urbain progresse
- P5 - Enedis : le « Poste Source » modernisé
- P5 - Le parking de la gare équipé de panneaux solaires
- P5 - Le réaménagement de la partie Est du boulevard Jean-Jaurès se termine
- P6 - Le plan de mobilité douce se dessine
- P6 - Trotinettes et vélos interdits dans les zones piétonnes
- P7 - PLU : une révision dans la concertation
- P8 - Le nouveau centre de secours en construction aux Verdannes
- P8 - Restaurant scolaire : un nouveau fournisseur et de nouvelles tarifications
- P8 - Les écoliers sensibilisés aux économies d'énergie

Patrimoine

- P9 - Restauration de la Buvette Cachat : « un travail exceptionnel !
- P9 - La Grange au lac fermée pour rénovation

Vie économique

- P10 - De nouveaux commerces et activités
- P11 - La nouvelle pépinière commerciale Sinà & co a ouvert ses portes
- P11 - Valérie Creuzet, nouvelle manager commerce
- P11 - Un Frigo solidaire pour partager et ne plus gaspiller

Vie sociale

- P12 - Une « Carte avantage » pour plus de bénéficiaires
- P12 - Clauses sociales : un premier bilan positif avec 48 bénéficiaires
- P12 - Et si on apprenait à réduire ses factures d'énergie ?
- P13 - Les structures de la petite enfance engagées dans une démarche Ecolocrèche
- P13 - Chantiers jeunes : bilan très positif pour le premier chantier estival

Cadre de vie

- P14 - Le Parc des Tours ouvert au public
- P14 - Deux ruches pédagogiques dans le parc des Tours
- P14 - La Ville lance le permis de végétaliser
- P15 - Un nouveau circuit pour découvrir le lac
- P15 - Halte aux dépôts sauvages
- P15 - Le concours de fleurissement fait peu à peu des émules

Sports

- P16 - Christophe Chéreau, le judo chevillé au corps
- P16 - Max Henry, étoile montante d'Evian vélo
- P16 - Les champions à l'honneur le 27 janvier
- P17 - Fréquentation record au Centre nautique cet été
- P17 - Sobriété énergétique : les clubs sollicités
- P17 - Evian sports tennis de table en pleine dynamique
- P17 - 2^e Evian Urban trail : en piste le 29 avril !

Agenda

- P18-19 - Vos prochains rendez-vous

Exposition

- P20 - Exposition : Les artistes voyageuses mises à l'honneur
- P21 - Fabuleux village : plein de surprises dans la besace des Flottins
- P21 - Pour des événements éco-responsables

Tribunes

- P22-23 - Espace d'expression des groupes politiques du conseil municipal de la Ville d'Evian

PLU : une révision dans la concertation

Une procédure de révision a été engagée pour le plan local d'urbanisme. Eu égard à la pression foncière et immobilière exceptionnelle, la Ville a la volonté de maîtriser la situation et mettre le document en cohérence avec ce que l'on appelle les documents supra communaux.

Dans le cadre de cette révision, la Ville a mis en place cet été une démarche participative en ateliers.



Les différents ateliers ont réuni plus de 160 personnes.

Le plan local d'urbanisme (PLU) est un document stratégique d'urbanisme et des droits à construire qui, à l'échelle d'une commune, établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement et fixe en conséquence les règles générales d'utilisation du sol sur la commune.

Le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) est un élément incontournable qui fait partie du PLU. C'est un document utilisé dans la gestion de l'espace urbain. En effet, il présente les objectifs et les orientations générales en ce qui concerne le développement urbanistique, mais aussi économique, social et environnemental d'une commune sur plusieurs années.

La Ville d'Evian a un projet politique de développement harmonieux et durable axé autour de trois actions : promouvoir un renouvellement urbain harmonieux, vivre à l'échelle d'Evian-les-Bains (développement de l'emploi, des mobilités et des équipements pour permettre la vie au sein de la ville, etc.), garantir le développement durable (préserver et développer des trames écologiques, la ressource eau, etc.).

Une démarche participative en ateliers

Dans le cadre de la révision du PLU, une première rencontre avec les habitants a eu lieu le 9 novembre 2021 afin de faire un état des lieux et présenter les enjeux du PADD soit les objectifs politiques. Désireuse de continuer à associer les habitants, la Ville a mis en place une démarche participative en ateliers de rencontre avec eux par quartiers.

Ces ateliers animés par un intervenant extérieur ont eu lieu dans les cinq quartiers de la commune entre le 7 et 20 juin. Objectifs : informer et sensibiliser sur le cadre du PLU, l'intérêt de sa révision, de la phase du projet d'aménagement et de développement durable.

Ces ateliers avaient aussi pour but d'être à l'écoute des habitants et avoir leur vision de la ville.

De manière générale, il en ressort un souhait d'une harmonisation de l'architecture, de la conservation de certains bâtiments et de limiter les hauteurs. La végétation est un élément central des discours. Les parcs, jardins et arbres doivent être préservés et même développés.

Les équipements existants sont un élément central et très apprécié des habitants. La place de la voiture et le besoin de stationnement sont importants dans le discours des participants mais ils souhaitent tout de même que les mobilités douces, alternatives soient développées.

Pour l'heure, les dossiers techniques sont encore à l'étude. Rien n'est arrêté ni figé. Le projet sera encore discuté à l'occasion de la prochaine réunion d'information

Pour tout savoir :

<https://ville-evian.fr/fr/plu/revision-du-plu>



"La ville doit se densifier sur elle-même, elle ne peut plus s'étendre, aussi il était important que l'on définisse ensemble, via des ateliers (à l'image de ce que nous faisons pour le plan de mobilité douce), les nouveaux plans d'aménagement programmé de zones densifiables, zones à maîtriser et zones à préserver tout comme l'accès à des logements à un prix maîtrisé tant en location qu'en acquisition."

Jean-Pierre AMADIO,
adjoint en charge de l'aménagement du territoire,
du cadre de vie, de l'urbanisme, de la transition
énergétique et de la mobilité

Révision du PLU : les grandes étapes

- **Juin-octobre 2021** : État des lieux / diagnostic
- **Octobre 2021-août 2022** : Projet d'aménagement et de développement durables (PADD)
 - 9 novembre 2021 : Comité de pilotage & réunion publique (présentation diagnostic, enjeux et grands axes) :
 - 13 décembre : Conseil municipal (débat sur le PADD)
 - 24 mars : Réunion des PPA (personnes publiques associées : CC-PEVA, maires communes limitrophes, associations agréées) et réunion publique (présentation du PADD)
 - Mars-août 2022 : Concertation
- **Juillet 2022-fin 2023** : Phase réglementaire (zonage, OAP, règlement écrit)
 - Juillet 2022-mars 2023 : Réunions techniques
 - Février-mars 2023 : Réunion publique
 - Été à fin 2023 : Enquête publique
 - Fin 2023 : Approbation du PLU

Evian

NOUVELLES

Magazine d'informations municipales

N° 66

NOVEMBRE - FÉVRIER 2024

p.3

Budget participatif :
les projets lauréats

p.18

La flamme olympique passera
par Evian le 23 juin

p.25

Le Marathon du piano fait rimer
"Musique et Jeux olympiques"

Le projet d'aménagement
et de développement durable
approuvé !



Josiane Lei, maire

“Engagement indéfectible”

Chers Evianais,

Votre sécurité et celle de nos visiteurs ont toujours été une priorité absolue pour la première magistrate que je suis et pour la municipalité. C'est pourquoi je profite de cette prise de parole pour réaffirmer notre engagement indéfectible envers la protection et le bien-être de chacun d'entre vous.

A ce propos, soyez assurés que nous mettons tout en œuvre pour mettre fin aux problèmes d'insécurité dont un quartier est particulièrement la cible. Sachez que nous travaillons sans relâche avec la Police nationale, le Sous-préfet, les bailleurs sociaux, en lien avec les habitants pour y mettre un terme et nous y parviendrons.

Notre police municipale gagne encore en force avec le recrutement d'une adjointe au chef de police et d'un nouvel agent. Ces renforts contribuent à garantir la sécurité et la tranquillité publiques de la commune.

Cet éditorial me donne aussi l'occasion de partager avec vous quelques-uns de nos projets et de nos réalisations dont nous pouvons être fiers collectivement.

Parmi les réalisations phares, figure le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) que le conseil municipal a validé le 28 novembre. Pierre angulaire du plan local d'urbanisme (PLU), il fixe les grandes orientations en matière d'aménagement afin de garantir un développement harmonieux et durable de la commune.

Son rôle précis et ses objectifs ont été explicités dans les pages de ce magazine. Décliné en règlement, il donnera lieu à une dernière enquête publique avant l'été, avant le vote ultime du PLU en conseil municipal.

Il permettra de limiter la consommation et l'artificialisation des sols naturels et d'en reconquérir. Il permettra aussi de considérer de manière globale le patrimoine architectural, environnemental et végétal pour encore mieux les protéger.

Ce début d'année voit aussi le démarrage de projets d'envergure à l'exemple de l'aménagement de la route de la Corniche qui fait figure de porte d'entrée de la commune sur les Hauts et que la Ville va aménager en collaboration avec le Département. Objectif : améliorer la sécurité de tous : piétons, cyclistes et automobilistes avec des aménagements adaptés.

Ce printemps verra aussi le démarrage de la phase 2 de la réhabilitation de la Buvette Cachat avec la reconstruction du grand promenoir disparu dans les années 50. Un chantier hors norme qui permettra à terme de redonner ses lettres de noblesse au quartier des sources que des touristes du monde entier viennent visiter toute l'année.

Enfin, le printemps s'annonce sous les meilleurs auspices avec une série de rendez-vous sportifs et festifs : le Marathon du piano du 27 au 29 mars, l'Urban trail le 27 avril, Festiléman du 17 au 19 mai, sans oublier le passage de la flamme olympique le 23 juin. Des événements qui, j'en suis sûre, contribueront à enrichir la vie sociale, culturelle et économique de notre belle commune tout en renforçant son attractivité et son dynamisme.

Sommaire

P2 - Edito de Mme le maire

Actualités

- P3 - Budget participatif : quels sont les projets lauréats ?
- P4 - Réaménagement du quartier Franc : la tranche 2 est en cours
- P4 - Plan de mobilité : les aménagements se poursuivent
- P5 - La route de la Corniche va être aménagée
- P5 - “Vélocité” de retour le 23 avril
- P6 - Grandes manœuvres dans le parc de La Grange au Lac
- P7 - Buvette Cachat : l'acte 2 se profile
- P8 - Un nouveau site internet plus accessible et inclusif
- P8 - Au campus connecté, les inscriptions se font toute l'année
- P9 - La chaufferie et son réseau vont s'agrandir
- P9 - La fibre optique largement déployée à Evian

Tourisme

- P10 - La Ville a obtenu le label France station nautique
- P10 - Tourisme lémanique : Evian et Montreux engagés dans un programme ambitieux
- P10 - Evian lauréate de l'AMI “tourisme d'affaires”

Vie économique

- P11 - UniversCelles, exclusivement féminin
- P11 - De nouveaux commerces et activités

Vie sociale

- P12 - La Ville et la R'mize ont signé un partenariat pour des achats plus responsables
- P12 - L'opération “Paniers solidaires” lancée
- P13 - Un nouveau temps fort pour sensibiliser à la condition des femmes
- P13 - Une conférence : “Femmes sportives, femmes en montagne” le 3 mai

Urbanisme

- P14-15 - Le projet d'aménagement et de développement durable approuvé

Cadre de vie

- P16 - Label 4 fleurs : la Ville d'Evian en lice
- P16 - Une grainothèque à la médiathèque
- P17 - Permis de végétaliser : et si vous l'expérimentiez ?
- P17 - Le tri à la source des biodéchets à l'essai

Sports

- P18 - La flamme olympique passera par Evian le 23 juin
- P18 - 3^e Urban trail : à vos baskets le 27 avril !
- P18 - Tennis de table : Marion Gastelier, double championne de Haute-Savoie
- P19 - Le dojo paré d'une fresque
- P19 - Formation au BNSSA : la collaboration Evian-Publier-Thonon a porté ses fruits

Vie culturelle

- P20 - La médiathèque a rejoint le réseau “bibliothèques Daisyrables”
- P20 - La médiathèque équipée d'un télé-agrandisseur
- P20 - Avec e-médi@s, des ressources numériques gratuites pour tous
- P21 - Quand l'histoire d'Evian se raconte dans les bulles
- P21 - Pour les 10 ans de l'orgue, Agonda sort le grand jeu

Agenda

- P22-23 - Vos prochains rendez-vous

Exposition

- P24 - Henri Martin-Henri Le Sidaner deux talents fraternels à découvrir au Palais Lumière

Événement

- P25 - Du 29 au 31 mars, le Marathon du piano fait rimer “Musique et Jeux olympiques”
- Festiléman met le Léman à l'honneur

Tribunes

- P26-27 - Espace d'expression des groupes politiques du conseil municipal de la Ville d'Evian



Le projet d'aménagement et de développement durable approuvé

Le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) est un document d'urbanisme de référence qui occupe une place majeure dans le plan local d'urbanisme (PLU). Il sert à définir les grandes orientations stratégiques en matière d'aménagement du territoire et de développement urbain. Il permet de fixer des objectifs pour une période de 10 à 20 ans, en termes d'habitat, de déplacements, d'équipements, de protection du patrimoine, de préservation des espaces naturels et de remise en bon état des continuités écologiques, afin de garantir un développement harmonieux et durable de la commune. Le PADD respecte la loi littoral et est compatible avec le SCoT (Schéma de cohérence territoriale) du Chablais. Le PADD, document de référence de la politique publique d'urbanisme, permet à tout habitant d'obtenir une information simplifiée et synthétisée sur le projet communal.

Clé de voûte du PLU, le projet d'aménagement et de développement durable fixe les grandes orientations d'aménagement du territoire pour les années à venir. Objet de deux réunions publiques et de deux débats en conseil municipal, il a été approuvé le 28 novembre. Rôle, objectifs, contenus. Éclairage.



Les 3 axes du PADD d'Evian : une ambition forte pour accompagner la commune dans un développement harmonieux et durable

1- Promouvoir un renouvellement urbain harmonieux

(poursuivre la valorisation des rives du Léman, préserver la qualité architecturale, maintenir la trame végétale, réduire la consommation d'espaces, fixer une limite Sud à l'urbanisation, accompagner la mutation de Thony, futur pôle de centralité).

► Par l'accompagnement de la densification urbaine et le renouvellement urbain :

Accompagner une intensification urbaine sur les secteurs proches des transports en commun et liaisons douces, mettre en place une densification progressive des rives jusqu'aux hauts, engager une requalification des principales artères routières, assurer un aménagement harmonieux et durable des futurs projets...

► Avec des objectifs chiffrés de modération de la consommation d'espace :

Tendre vers une consommation de l'espace égale à « zéro », proposer une densité adaptée selon les quartiers...

► Par la mise en valeur des paysages :

Valoriser les perspectives paysagères sur le lac, protéger les parcs et jardins, créer de nouveaux espaces verts, requalifier les entrées de ville...

► En préservant les caractéristiques de quartiers et leur identité :

Protéger le paysage des quartiers, permettre une évolution maîtrisée...

► En préservant le patrimoine historique :

Protéger et valoriser les édifices publics et leurs abords et préserver les villas et immeubles remarquables tout en encourageant l'architecture innovante...

2- Vivre à l'échelle d'Evian

► Tendre à satisfaire les obligations légales en matière de construction de logements :

Objectif 7000 logements sur la CCPEVA à l'horizon 2040 (orientations du SCoT), 20 % maximum de maisons individuelles, 25 % locatifs sociaux, garantir la mixité sociale...

► Renforcer les cœurs de vie et préserver les espaces publics collectifs...

► Renforcer et diversifier l'offre économique, commerciale et touristique :

Favoriser la diversité des activités commerciales, valoriser les atouts touristiques...

► Conforter l'offre d'équipements : Notamment les écoles, les espaces verts publics...

► Améliorer les déplacements :

Poursuivre l'amélioration de la desserte bus et des aménagements en faveur des mobilités douces (vélo, piéton), affirmer le lien entre la ville et le lac (cheminements), insertion paysagère des aires de stationnement, permettre une meilleure connexion entre quartiers...





Le PADD fixe des objectifs de modération de consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.

Les éléments du PLU

- **Le rapport de présentation/diagnostic territorial** explique les choix retenus en s'appuyant sur le diagnostic territorial qui présente les prévisions économiques, démographiques, environnementales ou relatives à l'équilibre social de l'habitat.
- **Le PADD**
- **Les orientations d'aménagement et de programmation (OAP)** définissent les intentions et orientations d'aménagement portant sur un secteur ou un quartier.
- **Le règlement et ses documents graphiques** délimitent les zones urbaines, les zones à urbaniser et les zones naturelles et forestières et fixent les règles générales.
- **Les annexes** comprennent les servitudes d'utilité publique, le patrimoine naturel, culturel, l'inventaire du patrimoine local remarquable, les réseaux, canalisations, le plan d'exposition au bruit, le plan de prévention des risques naturels et d'inondation...

*Le PLU, plan local d'urbanisme organise le développement de la commune en fixant des règles d'urbanisme et des règles de construction selon un découpage précis en différentes zones. Il encadre les projets urbains, leur architecture, leur impact sur l'environnement collectif et le développement durable.

3- Evian, une ville tournée vers le développement durable et ville résiliente

► Préserver le patrimoine naturel existant :

Réserver les espaces naturels et agricoles (reliquets) parcs, diversité des milieux, les éléments végétaux remarquables (coteaux boisés), assurer l'intégration urbaine et paysagère des nouvelles constructions...

► Conforter et restaurer les trames écologiques :

Augmenter la perméabilité et la qualité de la trame verte urbaine, la part d'espaces verts dans chaque opération, mettre en place des toits végétalisés, poursuivre la renaturation des sols, définir une OAP "trame verte"...

► Préserver la ressource en eau

Assurer l'adéquation besoins-ressources, protéger les zones de protection de captage, les zones humides, ruisseaux...

► Agir sur les nuisances et les pollutions :

Anticiper les nuisances sonores, prendre en compte les nuisances existantes, encourager l'économie circulaire et le recyclage...

► Accélérer la transition énergétique :

Poursuivre la dynamique de rénovation énergétique, développer les énergies renouvelables, les réseaux de chaleur urbains, le photovoltaïque...

► Adapter le territoire au changement climatique et aux risques :

Re-végétalisation et dés-imperméabilisation des zones fortement urbanisées...

► Dynamiser l'agriculture locale :

Développer les circuits courts via les jardins familiaux et partagés...



Révision du PLU, les grandes étapes :

Analyse territoriale : le diagnostic transversal qui croise toutes les thématiques (juillet-décembre 2021).

Ateliers CAUE conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (1^{er} semestre 2021).

Elaboration du PADD

(1^{ère} réunion publique le 9 nov. 2021 / 1^{er} débat conseil municipal le 13 déc. 2021).

Ateliers citoyens par quartier (printemps 2022)

Concertation citoyenne "Centralité de Thony" (été 2023).

Elaboration du PADD (2^e réunion publique le 7 nov. 2023 / 2^e débat conseil municipal le 13 nov. 2023) avec la prise en compte de la "Centralité de Thony".

Nous sommes ici.

Déclinaison réglementaire : déclinaison du PADD en règlement, plan zonage, OAP... (en cours).

Enquête publique (avant l'été 2024).

Arrêt de projet : présentation du PLU et vote du conseil municipal (été 2024).

- **4. ANNEXES**

Annexe 1 - Actualités web et publications Facebook

Annexe 2 – Articles de presse

Annexe 3 – Articles du journal municipal

Annexe 4 – Concertation citoyenne du secteur Thony

L'avenir d'Evian-les-Bains se construit ensemble

Participez à la concertation citoyenne !

Donnez votre avis sur l'évolution du quartier de Thony et contribuez à la programmation d'un centre-bourg.



Questionnaire à renseigner en ligne

**ou à remettre en mairie
avant le 11 avril 2023.**

COMMUNIQUÉ

Le 16 mars 2023

N/Réf. : service communication / Frédéric Alfonsi / communication@ville-evian.fr

Objet : Donnez votre avis sur l'évolution du quartier de Thony !

Donnez votre avis sur l'évolution du quartier de Thony !

En lien avec la révision du plan local d'urbanisme (PLU), la Ville d'Evian a sollicité le cabinet VE2A pour l'accompagner dans la programmation et l'avenir d'un secteur stratégique de la ville : « la centralité haute » d'Evian. Ce secteur se définit par un regroupement d'équipements, de services et de commerces le long de l'avenue de Thony. C'est aussi le lieu de nombreux flux de circulation entre les différents quartiers résidentiels.

L'objectif de cette étude sera de proposer un programme adapté et réaliste, permettant de maîtriser les prochaines mutations urbaines et ce, dans le respect d'une bonne intégration paysagère et architecturale tenant compte des changements climatiques, environnementaux et sociétaux que nous vivons.

Ce programme sera intégré au PLU au travers d'une orientation d'aménagement et de programmation (OAP) intitulée : Thony.

Les enjeux de ce périmètre sont multiples : maîtrise des mutations urbaines, amélioration des espaces publics, sécurisation des axes routiers, renforcement du rôle de centralité et de proximité...

Un projet cohérent et partagé par tous ne pouvant se faire sans l'avis de toutes les parties prenantes. Que vous soyez habitant, usager, ou simplement de passage, la Ville invite les habitants à répondre à quelques questions pour recueillir leur vision et leur pratique de ce secteur autour des thématiques de l'habitat, du commerce, des mobilités, des espaces publics, mais aussi des services, de l'identité et du tourisme.

Réponse en ligne sur www.ville-evian.fr ou via la facebook de la Ville d'Evian avant le 3 avril 2023.

(Temps de réponse est estimé à 8 minutes)

<https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=2nljw6vPzUSDaRAkUQVbIP7bbLriKCBLqWkU27FY67hUNFdRTjZWSjAxVFAxSEFFWDZYVzk3QzFHTy4u&origin=QRCode>

Contacts presse :

- Jean-Pierre AMADIO, adjoint en charge de l'aménagement du territoire, du cadre de vie, de l'urbanisme et de la mobilité : jean-pierre.amadio@ville-evian.fr / 04 50 83 10 08
- Bertrand VOUAUX, directeur des services techniques : 04 50 83 10 91 / bertrand.vouaux@ville-evian.fr
- Maryse BOUYEURE, chargée d'études architecte-urbaniste VE2A : 06 40 86 60 32 / 09 72 33 32 84 / m.bouyeure@ve2a.com

L'avenir d'Evian-les-Bains se construit ensemble

Participez à la concertation citoyenne !

Donnez votre avis sur l'évolution du quartier de Thony et contribuez à la programmation d'un centre-bourg.



Questionnaire à renseigner en ligne

**ou à remettre en mairie
avant le 11 avril 2023.**

En lien avec la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU), la ville d'Evian-les-Bains a sollicité le cabinet VE2A pour l'accompagner plus particulièrement dans la programmation et l'avenir d'un secteur stratégique de la ville : la centralité haute d'Evian-les-Bains. Elle se définit par un regroupement d'équipements, de services et de commerces le long de l'avenue de Thony et est le lieu de nombreux flux de circulation entre les différents quartiers résidentiels.

L'objectif de cette étude sera de proposer un programme adapté et réaliste, permettant de maîtriser les prochaines mutations urbaines dans le respect d'une bonne intégration paysagère et architecturale et tenant compte des changements climatiques, environnementaux et sociétaux que nous vivons. Ce programme sera intégré au PLU au travers d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) intitulée : Thony.

Les enjeux de ce périmètre sont multiples : maîtrise des mutations urbaines, amélioration des espaces publics, sécurisation des axes routiers, renforcement du rôle de centralité et de proximité...

Un projet cohérent et partagé par tous ne pouvant se faire sans l'avis de toutes les parties prenantes. **Que vous soyez habitant, usager, ou simplement de passage, nous vous invitons à répondre à quelques questions pour recueillir votre vision et votre pratique de ce secteur autour des thématiques de l'habitat, du commerce, des mobilités, des espaces publics, mais aussi des services, de l'identité et du tourisme.**

Temps de réponse estimé à 8 minutes, à remettre en mairie au plus tard le 3 avril 2023.

Pour commencer, présentez-vous :

1. Je suis :

- Une femme
- Un homme
- Ne souhaite pas répondre

2. J'ai :

- Entre 15 et 29 ans
- Entre 30 et 44 ans
- Entre 45 et 59 ans
- Entre 60 et 74 ans
- 75 et plus

3. Quelle est votre profession ?

- Agriculteur exploitant
- Artisan, commerçant, chef d'entreprise
- Cadre et profession intellectuelle supérieure
- Profession intermédiaire
- Employé
- Ouvrier
- Retraité
- Étudiant / lycéen
- En recherche d'emploi
- Autre
- Personne sans activité professionnelle

Lieu de travail (commune) :

4. Habitez-vous à Evian-les-Bains ?

- Oui
- Non (passez à la page 3)

L'habitat à Evian-les-Bains :

Si vous êtes habitant :

5. Dans quel quartier habitez-vous ?

- La Léchère
- Le centre-ville
- Les Grottes et Grande Rive
- Le Bennevy / La Détanche
- Les Hauts d'Evian



6. Vous habitez :

- Une maison isolée
- Une maison mitoyenne
- Un appartement
- Autre

7. Êtes-vous :

- Propriétaire
- Locataire du privé
- Locataire d'un logement social
- Habitant chez vos parents
- Colocataire
- Autre

8. Depuis combien de temps habitez-vous à Evian-les-Bains ?

- Moins de 2 ans
- Entre 2 et 5 ans
- Entre 5 et 10 ans
- Plus de 10 ans
- Depuis toujours ou presque

9. Depuis combien de temps votre logement a-t-il été construit ?

- Moins de 2 ans
- Entre 2 et 5 ans
- Entre 5 et 15 ans
- Entre 15 et 30 ans
- Entre 30 et 50 ans
- Plus de 50 ans

10. Vous considérez que votre logement est :

- En bon état
- En mauvais état
- Entre les deux
- Trop grand
- Trop petit
- De taille adaptée

11. Comment évaluez-vous votre qualité de vie à Evian-les-Bains ?

Très mauvaise Très bonne

12. D'après vous, quel type de logement serait intéressant à développer dans le périmètre de consultation ?

*Périmètre entre le Golf, le stade Camille Fournier et le Collège Les Rives du Léman, le long de l'avenue de Thony.
(Plusieurs réponses possibles)*

- Maison de taille moyenne type maison de ville (- de 80 m²)
- Maison de grande taille (+ de 80 m²)
- Petits appartements en studio / T2
- Appartements de taille moyenne T3/ T4
- Grands appartements T5 ou plus
- Offre de colocation
- Logements en résidence senior
- Une offre en location
- Une offre en accession
- Une offre en logements sociaux
- Aucune de ces propositions

13. Parmi ces dispositifs, lequel serait pertinent de développer dans le périmètre de consultation ?

*Périmètre entre le Golf, le stade Camille Fournier et le Collège Les Rives du Léman, le long de l'avenue de Thony
(Plusieurs réponses possibles)*

- De l'habitat inclusif (forme d'habitat participatif basé sur l'entraide entre résidents)
- Une cohabitation intergénérationnelle
- Une cohabitation entre personnes âgées
- Des dispositifs de solidarité ou de partage entre voisins
- Une offre hôtelière touristique
- Aucun de ces dispositifs ne me semble pertinent

Les commerces et services du périmètre de consultation :

14. Quel est votre niveau de satisfaction concernant :

Périmètre entre le Golf, le stade Camille Fournier et le Collège Les Rives du Léman, le long de l'avenue de Thony.

	Très satisfait	Satisfait	Peu satisfait	Pas satisfait	Ne se prononce pas
L'offre de commerces					
L'offre de logements					
L'offre enfance-jeunesse					
L'offre d'activités et d'équipements culturels					
L'offre d'activités et d'équipements sportifs					
L'offre en services administratifs					
L'offre en services de proximité					
L'offre en services d'aide à la personne					
L'offre en restauration					
L'offre de santé					

15. Identifiez-vous des manques dans l'offre de commerces, de services et d'équipements ? Si oui, lesquels ?

Mobilité :

16. Par quel moyen de transport vous déplacez-vous au quotidien dans la ville ?

- En voiture
 À vélo à assistance électrique
 En deux-roues motorisé
 À pied
 En transport en commun
 Autre : _____
 À vélo

17. D'après vous quelles sont les priorités en matière d'accessibilité dans le périmètre de consultation ?

Périmètre : entre le Golf, le stade Camille Fournier et le Collège Les Rives du Léman, le long de l'avenue de Thony.

	Prioritaire	Pas prioritaire	Entre les deux	Je ne sais pas
Améliorer l'accès en voiture aux commerces, équipements et services				
Améliorer l'accès à pied aux commerces, équipements et services				
Améliorer l'accès à vélo aux commerces, équipements et services				
Sécuriser la circulation des voitures				
Sécuriser la circulation des piétons				
Améliorer le confort et les aménagements pour les piétons (mobilier urbains, espaces publics, végétations...)				
Augmenter l'offre en stationnement voiture				
Augmenter l'offre en stationnement vélo				
Intégrer une offre pour le branchement des véhicules électriques (voiture + vélo)				

L'attractivité et l'identité :

18. En 3 mots comment décririez-vous le périmètre de consultation ?

Périmètre entre le Golf, le stade Camille Fournier et le Collège Les Rives du Léman, le long de l'avenue de Thony.

(Attractif, abandonné, isolé, historique, naturel, ...)

- _____

19. Selon vous, en quelques mots quels sont les points faibles du secteur d'étude ?

20. Que pensez-vous des espaces publics suivants ?

	Très satisfait	Satisfait	Peu satisfait	Pas satisfait	Ne se prononce pas
Les trottoirs et cheminements piétons					
Les espaces verts					
Les abords des commerces le long de l'avenue de Thony					
Les abords de la poste et la jardinerie					
Le stationnement public					

Quel cœur de vie pour l'avenir de la ville haute d'Evian-les-Bains ?

21. D'après vous, les changements climatiques vont-ils avoir un impact sur la ville d'Evian-les-Bains ?

- Oui, il faut anticiper dès maintenant les changements
- Oui, mais ce n'est pas prioritaire pour Evian
- Non, Evian-les-Bains n'est pas soumise à des risques importants
- Non, il n'y aura pas d'impact à Evian
- Je ne sais pas
- J'aimerais être plus sensibilisé sur ce sujet pour connaître les risques à Evian-les-Bains

22. Selon vous, quelles sont les priorités principales pour l'aménagement du périmètre de consultation ?

Périmètre entre le Golf, le stade Camille Fournier et le Collège Les Rives du Léman

3 réponses maximum

- Habiter dans un cadre paysager de qualité
- Permettre de la mixité sociale et fonctionnelle (activités et habitat)
- Aménager des espaces publics (mobilier urbain, borne à vélos...)
- Mettre en valeur le paysage et valoriser la végétation existante
- Développer l'offre touristique
- Mettre en valeur le patrimoine architectural haut-savoyard
- Créer des espaces ludiques, de détente, de convivialité
- Renforcer l'accessibilité (piétons, personnes à mobilité réduite...)
- Apaiser la circulation en faveur du piéton
- Développer le commerce de proximité

23. Pour vous, à quels besoins principaux le périmètre de consultation devrait-il répondre le plus ?

3 réponses maximum

- Se promener, se détendre
- Se loger
- Accueillir des animations et des évènements
- Faire du sport
- Offrir des lieux de convivialité et de repos
- Se déplacer à pied ou à vélo
- Travailler
- Faire des courses
- Mettre en valeur le paysage

24. Souhaitez-vous apporter un dernier commentaire ?

Partagez-nous votre avis sur la ville haute d'Evian-les-Bains et sur les récentes construction de logements, racontez-nous ce qui fait sa force et ce qui fait sa faiblesse, les opportunités et menaces que vous identifiez...

Ce questionnaire est à présent terminé. Nous vous remercions pour votre participation et vous souhaitons une excellente journée.

Questionnaire à remettre en mairie au plus tard le 11 avril 2023.



PLAN LOCAL D'URBANISME